



RAPPORT D'ACTIVITÉ

SAISON
DU CINQUANTENAIRE
2016
2017
DES LOISIRS POUR TOUS

SOMMAIRE

« ... voir naître une maison où tous les adolescents auraient leur place en même temps qu'ils en assureraient la gestion aux côtés des adultes, aider à la promotion sociale et civique des jeunes, promouvoir la création d'une maison des jeunes et de la culture... »

Les fondateurs de l'APJC (1967)

	LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	pages 4 à 9
1	LES ACTEURS DU PROJET	pages 10 à 13
2	LE POLE « LOISIRS »	pages 14 à 29
3	LE POLE « ACTION SOCIALE »	pages 30 à 39
4	LE RAPPORT FINANCIER	pages 40 à 47
5	LES PERSPECTIVES	page 48



Les textes qui composent ce rapport d'activité ont été produits par celles et ceux qui contribuent quotidiennement au fonctionnement de l'APJC :
la Présidente, les responsables de clubs, les bénévoles, les salariés animateurs techniciens et les permanents.



LE RAPPORT MORAL

La saison 2016/2017 de l'APJC se caractérise à la fois par :

- un bilan positif des actions, menées par les salariés avec le soutien des bénévoles, puisque tous les projets présentés lors de l'assemblée générale de l'année passée ont été mis en œuvre ;
- et par le franchissement de deux nouvelles étapes : la célébration en mars dernier de son cinquantième anniversaire et maintenant en juin, à la suite de l'assemblée générale, l'élection de nouveaux membres du bureau.

Le premier fait marquant de cette saison est **l'affiliation de l'APJC à la Fédération Régionale des MJC d'Ile de France**. Cette affiliation répond à notre volonté de développement de notre action en direction des jeunes et s'inscrit en complémentarité de notre affiliation à la Fédération des centres sociaux de Seine-Saint-Denis. Les savoir-faire de ces deux réseaux nous amènent respectivement à affirmer une posture éducative, à mettre en débat les désaccords, et à travailler la citoyenneté en favorisant son accès au plus grand nombre par le développement du pouvoir d'agir.

Afin de mieux appréhender et comprendre le nouveau cadre de notre action, l'affiliation à deux réseaux d'éducation populaire, tout en favorisant un moment privilégié et convivial réunissant salariés et bénévoles, un week-end de réflexion a été organisé, en janvier 2017 dans la banlieue de Lille. Nous y avons rencontré les acteurs de la MJC de Croix car à l'inverse de l'APJC, cette MJC a entrepris d'obtenir un agrément centre social. Son thème fut, entre salariés et bénévoles, l'échange et la confrontation des pratiques.

Poursuivant l'objectif que nous avons fixé dans le projet social 2015/2019 « ouvrir l'APJC à tous les publics », **nous avons développé notre action en direction de toutes les générations :**

- l'accueil des jeunes enfants et de leurs parents (LAEP) connaît un accroissement important des fréquentations et fonctionne maintenant à pleine capacité ;
- de nombreux ateliers soutenus par la CNAV¹ sont proposés aux seniors ;
- des rencontres sont organisées avec de jeunes pavillonnais âgés de 18 à 25 ans.

L'APJC, dans le prolongement du travail universitaire de son directeur, Franck ESVAN-GAUTIER, et du renouvellement du projet social, s'est rapprochée des jeunes du territoire, les a accueillis dans ses locaux et a organisé avec eux une série de débats ayant pour thème la place des jeunes aux Pavillons-sous-Bois. Ces rencontres, les Bar'Ouf citoyens², et le travail qui s'en est suivi, ont permis aux jeunes de rencontrer le sénateur-maire pour évoquer leurs conditions de vie dans la ville.

Ce cycle de rencontres, complété par les différents sujets abordés, a pour ambition d'identifier l'APJC comme lieu de débat aux Pavillons-sous-Bois.

Cette saison a été marquée par des moments particulièrement conviviaux.

En janvier, bénévoles et salariés ont été invités à une « soirée surprise ». Des animations, dont en particulier un *speed dating*, furent organisées pour que chacun puisse mieux se connaître. Cette action participe de notre volonté de structurer l'accueil des bénévoles au sein de l'association et de faciliter la coopération entre les différents acteurs de l'APJC.

Puis, la célébration du cinquantième de l'APJC a débuté le 7 mars par une soirée « Portes ouvertes », à laquelle étaient conviés les adhérents, les acteurs et les partenaires de l'association et aussi tous les habitants des Pavillons-sous-Bois. Le cocktail et les différentes animations furent appréciés par les très nombreux participants. Des adhérents m'ont rapporté « qu'ils en parlaient encore entre eux ». D'autres moments de fête du cinquantième ont été organisés ou sont prévus comme un grand bal populaire, folk et country, le 2 juillet, après la course des baignoires sur le canal de l'Ourcq.

Autre étape importante de cette saison : le renouvellement de la plupart des membres du bureau, parvenus au terme de leurs six mandats consécutifs.

Ces six dernières années ont été ponctuées de moments difficiles, à la suite de départs de salariés ou de bénévoles, quelles qu'en soient les raisons, mais aussi et surtout, de moments très riches.

Personnellement, j'ai particulièrement apprécié de découvrir les rouages très diversifiés du fonctionnement de l'APJC, de participer à des réflexions collectives et au lancement de nouveaux projets. Ce fut pour moi l'occasion, avec tous, salariés, bénévoles et adhérents, de faire de belles rencontres, de vivre des moments forts et d'avoir des échanges enrichissants et constructifs. Je souhaite à la nouvelle équipe de connaître aussi tout cela.

Notre fonctionnement est ainsi conçu, pour favoriser la relève, permettre à d'autres d'expérimenter l'aventure associative, prendre des responsabilités.

Des pistes d'action sont lancées : la poursuite du projet social 2015/2019 sur la réflexion autour de nouvelles formes de gouvernance qui facilitent les prises de décision d'un plus grand nombre de personnes.

Les bases de ce fonctionnement existent déjà avec la mise en place de commissions, composées à la fois de salariés, de bénévoles et d'adhérents. Toutes ne sont pas activées mais deux d'entre elles sont des premiers exemples, comme les commissions bénévolat et du cinquantième qui ont été missionnées et dotées d'un budget par le Conseil pour organiser des festivités.

Notre renouvellement et l'affirmation de nos positionnements éducatifs, au niveau de la jeunesse et du pouvoir d'agir, sont aussi à prévoir. L'APJC devra prochainement s'atteler à l'écriture de son projet associatif pour mieux préciser vers « où l'on va » ; de plus, la mise à jour du projet éducatif (rédigé en 2007) devra faire l'objet d'un travail pour définir « comment ».

Je remercie chacun d'entre vous de m'avoir accompagnée et soutenue durant ces six années. Je souhaite aux nouveaux membres du bureau, de même qu'à l'ensemble des membres du Conseil dont je continuerai à faire partie, de poursuivre le développement des actions de l'APJC.



¹ CNAV : Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse

² Les Bar'Ouf citoyens sont des débats menés sur le modèle des cafés citoyens ; <http://www.cafes-citoyens.fr/>

L'APJC A 50 ANS !



Discours de Katherine SANVERT, Présidente, lors de la soirée du cinquantenaire, le 7 mars 2017.

« Bonsoir à toutes et tous,

Madame la maire, Mesdames et Messieurs les élus, bénévoles, salariés, adhérents, habitants, partenaires, Merci d'avoir répondu à notre invitation pour fêter les 50 ans de l'Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture.

2017 est une année exceptionnelle, celle du cinquantième anniversaire de l'APJC.

Par le passé, d'autres décades ont été fêtées : les 30 ans, les 40 ans, mais 50 ans est une étape plus symbolique encore. Alors, pour célébrer cette moitié de siècle, nous avons décidé de débiter la fête par une soirée « Portes ouvertes », à laquelle nous avons convié non seulement les adhérents, les acteurs et les partenaires de l'APJC mais aussi tous les habitants des Pavillons-sous-Bois.

Lors des précédents anniversaires, des hommages ont été rendus à tous ceux qui se sont engagés et ont marqué l'APJC de leurs empreintes. Bernard Dartus vient d'ailleurs de nous rappeler la naissance et les débuts de notre association. Pour ma part, dans ce prolongement, je souhaite mettre l'accent sur la situation actuelle de l'APJC et mettre en lumière les principales orientations qui ont été prises au cours des dix dernières années.

Aujourd'hui, l'APJC accueille ou rassemble :

- environ 60 bénévoles qui, investis régulièrement ou ponctuellement dans tous les secteurs d'activité, constituent des ressources essentielles au fonctionnement de la structure ;
- 25 salariés et animateurs techniciens, professionnels qualifiés ;
- des stagiaires désireux de découvrir les métiers de l'animation ;
- des jeunes engagés en service volontaire européen ou en service civique ;
- des associations partenaires intervenant au sein de l'APJC ou collaborant à ses actions (activités de loisirs, insertion de jeunes, de publics handicapés) ;
- plus de 30 activités différentes de loisirs, proposées à la population dans le cadre de clubs et d'ateliers ;
- 800 adhérents de tous les âges.

En réalité, près de 3 500 personnes fréquentent chaque année la structure.

Aujourd'hui, l'APJC offre une convivialité accrue avec :

- une structuration de l'équipe accueil ;

- un espace de rencontres et de multi-activités dont la superficie est modulable, appelé le Bar'Ouf ;
- une scène de spectacles pour accueillir des pièces de théâtre ou des concerts ;
- une « aire de famille » pour des parents avec leurs jeunes enfants.

Aujourd'hui, l'APJC offre également :

- des événements programmés tout au long de l'année ;
- un espace d'échange d'idées et de débats sur des sujets de société : le désormais célèbre « Bar'Ouf citoyen » ;
- des séjours de vacances pour des jeunes et des familles ;
- des locaux rénovés, mis aux normes actuelles de sécurité incendie et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Cette énumération n'est pas exhaustive tant les activités et les actions de l'APJC sont nombreuses car elles s'appuient notamment sur les initiatives portées par les adhérents et les habitants.

Elles sont nourries également des apports et soutiens des deux réseaux d'éducation populaire que l'APJC a choisi de rejoindre : la Fédération des centres sociaux de Seine-Saint-Denis en 2008 et depuis un an, la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture en Ile-de-France.

Après avoir évolué seule pendant de nombreuses années, l'APJC a fait le choix, lors de l'assemblée générale de juin 1997, de s'orienter vers une démarche d'**agrément centre social**, délivré par la CAF.

Ce n'est concrètement qu'en 2008, avec l'appui de la Fédération des centres sociaux de Seine-Saint-Denis, que notre association a obtenu cet agrément.

Depuis cette date et à trois reprises (2010/2011, 2012/2014 et 2015/2019), l'APJC s'est inscrite dans un processus constant d'évaluation, de diagnostic partagé, de réflexion et de co-élaboration d'un projet social réunissant adhérents, partenaires et habitants du territoire.

En même temps, l'APJC s'est aussi, peu à peu, réappropriée le territoire en favorisant le décloisonnement des quartiers (par exemple en organisant des courses de baignoires sur la zone isolée du canal de l'Ourcq) et en contribuant activement au développement d'un réseau de partenaires sur la ville (travailleurs sociaux, maison de l'insertion, maison de l'emploi, etc.).

Nos pratiques ont aujourd'hui l'ambition de concourir au développement du pouvoir d'agir de la population.

Notre centre social est cependant atypique en Seine-Saint-Denis et c'est ce qui fait son originalité. Bien qu'il ne soit pas situé dans une zone prioritaire, il illustre ce qu'est un centre social : un lieu où l'on fait société, loin du cliché des centres sociaux implantés dans des quartiers stigmatisés. Notre situation géographique particulière nous permet de développer plus facilement une réelle mixité des publics.

Faire société, c'est notamment penser à sa jeunesse.

Depuis son origine, l'APJC s'inscrit dans une longue tradition d'actions en direction des jeunes.

Ils sont majoritairement dans les activités régulières de loisirs et à l'Espace Jeunes, mais nous constatons que les 15-25 ans sont peu nombreux. Toutefois, bien présents dans l'espace public, ils ont exprimé des besoins, à l'instar du reste de la population.

Face à ce constat, nous avons réaffirmé une priorité d'action en direction de la jeunesse en nous appuyant sur le savoir-faire de la Fédération régionale des MJC en Ile-de-France.

Nous avons lancé, depuis, un cycle de débats sur la place des jeunes aux Pavillons-sous-Bois.

Nos actions favorisent le développement de la citoyenneté des jeunes, tant au niveau national qu'europpéen, pour qu'ils vivent des expériences de solidarité et acquièrent des compétences multiples.

Pour cela, l'APJC a recours à deux dispositifs : le Service Volontaire Européen et le service civique.

- en ce qui concerne le Service Volontaire Européen, depuis bientôt 9 ans, l'APJC encourage la mobilité européenne des jeunes pour favoriser leur enrichissement personnel et leur future employabilité. Non seulement elle reçoit des jeunes pour concourir au métissage des cultures en coordonnant quatre structures d'accueil, mais aussi, depuis l'an passé, elle envoie des jeunes de Seine-Saint-Denis vivre une expérience de mobilité et d'engagement dans un autre pays d'Europe ;
- quant au service civique, huit jeunes ont été accueillis ces six dernières années, dans le cadre de leur engagement volontaire pour une mission d'intérêt général et de réflexion sur leur avenir (formation ou orientation professionnelle).

L'APJC, devenue aussi MJC, a donc rejoint les objectifs qu'elle s'était fixée au moment de sa création et qui étaient de « voir naître une maison où tous les adolescents auraient leur place en même temps qu'ils en

assureraient la gestion aux côtés des adultes, aider à la promotion sociale et civique des jeunes, promouvoir la création d'une maison des jeunes et de la culture, etc.»

Faire société, c'est aussi être solidaire.

L'engagement des bénévoles est tel que sans eux, l'APJC ne pourrait fonctionner. Ils participent de notre vie démocratique, sont investis dans tous les secteurs et leurs actions représentent actuellement 10 200 heures par an, soit l'équivalent de six emplois à temps plein.

Ils s'appuient sur l'implication d'une équipe de professionnels salariés dans un esprit que l'APJC souhaite faire évoluer vers de la coopération.

Parce que l'APJC est un lieu ouvert à tous, à travers des loisirs pour tous, elle facilite son accès au plus grand nombre, de tout âge, de toute culture, aux ressources économiques diverses ou dont la mobilité peut être réduite.

Consciente des aptitudes et des possibilités de chacun de progresser tout au long de sa vie, elle affirme sa place en tant qu'acteur éducatif des Pavillons-sous-Bois.

L'APJC est une association laïque qui s'inscrit dans les valeurs des deux réseaux d'éducation populaire auxquels elle adhère : dignité humaine, solidarité, justice sociale, ouverture au monde, droit à la culture et démocratie.

Encore une fois, je tiens à vous remercier de votre présence car, toutes et tous, adhérents, habitants, partenaires et professionnels, vous êtes les acteurs de cette belle aventure.

Pour finir, je me permets de vous rappeler que vous pouvez être curieux en visitant les locaux, où plusieurs animations vous permettront : de rencontrer des volontaires européens, de participer à la création d'une œuvre collective, de jouer pour vous détendre ou de découvrir des témoignages et des activités.

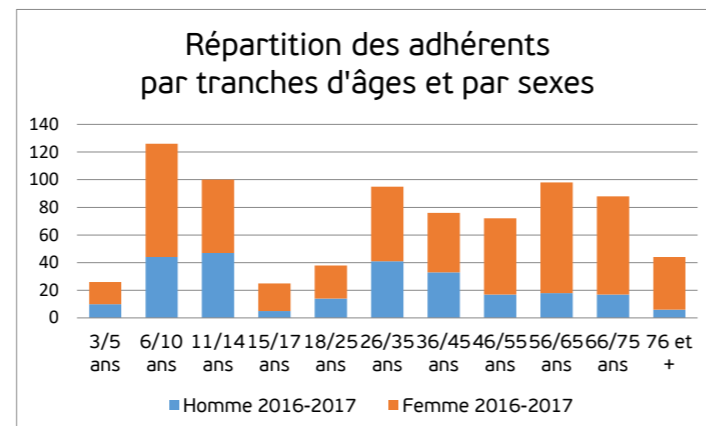
Bonne soirée et bon anniversaire ! »



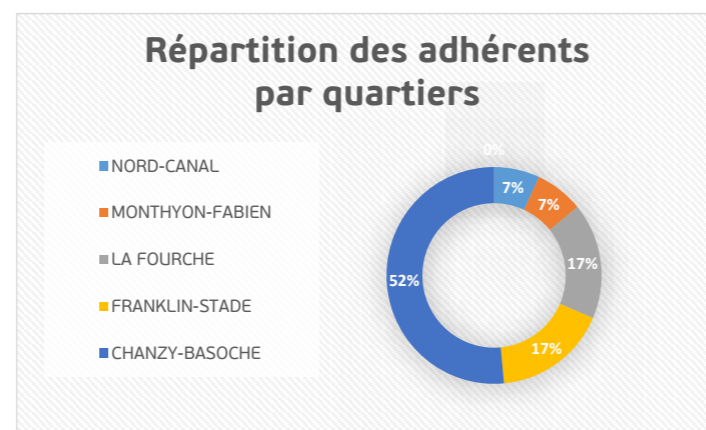
1. LES ACTEURS DU PROJET

LE PUBLIC

L'APJC compte **796 adhérents** au 1er juin 2017 (dont huit adhérents « personne morale »). Les tranches d'âges les plus représentées sont les 0/10 ans (16%), les 11/14 ans (13%) puis les 26/35 ans et les 56/65 ans. La proportion des 15/17 ans reste faible (3%).



Au vu de ces statistiques, bien que la population la plus présente concerne les enfants, l'APJC s'adresse à une population majeure pour l'essentiel (61%). Les variations par rapport à la saison précédente sont faibles et peu significatives. Toutefois, on peut noter que la proportion mineurs/majeurs évolue du côté des plus âgés (variation de 30 adhérents). Les adhérents sont majoritairement originaires des Pavillons-sous-Bois (65%), proportion en légère baisse par rapport à la saison précédente. En intégrant les résidents des villes limitrophes, les adhérents qui appartiennent à la zone d'influence de l'APJC représentent toujours une part importante de notre fréquentation, avec près de 84% de notre public. Les pavillonnais adhérents résident majoritairement à proximité de l'association (quartiers Chanzy-Basoché et Franklin-Stade, partie sud de la ville), confirmant bien notre zone d'attraction sur le territoire communal.



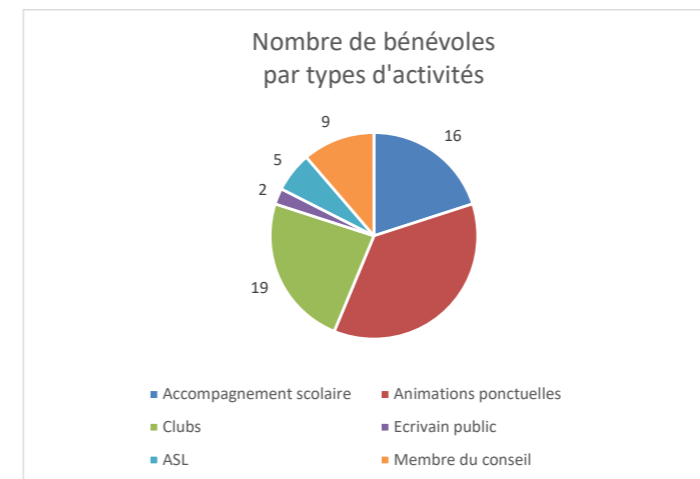
L'APJC soutient également l'accueil d'associations partenaires avec une nouvelle venue cette saison : Essa Vida de Capoeira. Les adhérents de ces structures sont nombreux mais ils ne représentent qu'une seule

adhésion « personne morale » par association. Ainsi, les actions de l'APJC s'adressent également à un public non adhérent directement. En conséquence, le nombre de personnes faisant appel régulièrement aux services de l'association atteint près de **1020 personnes** chaque semaine. Les projets d'animation des jeunes devraient également générer une petite augmentation du nombre d'adhésions d'ici à la fin de la saison.

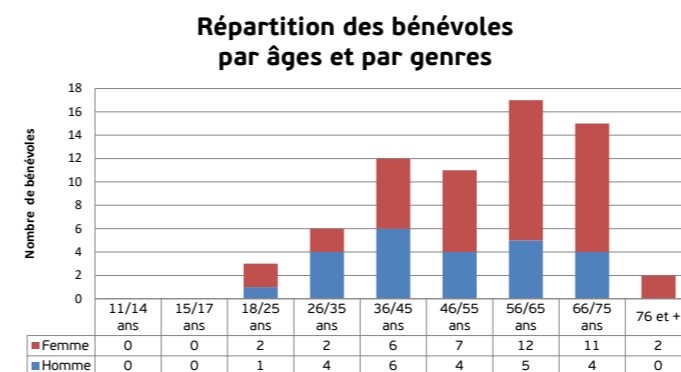
Au-delà de cette fréquentation régulière, l'APJC est aussi le lieu de tous les pavillonnais, avec une programmation événementielle (animations extérieures, expositions, spectacles, concerts, etc.), des services d'accès au droit (médiation sociale partagée, écrivain public), un lieu de convivialité. Cette fréquentation supplémentaire, ponctuelle pour certains, plus régulière pour d'autres, nous amène à accueillir près de 3.500 personnes sur la saison à l'APJC ou lors de nos événements.

LES BÉNÉVOLES

Pour la saison 2016/2017, l'association compte 66 bénévoles qui sont investis sur les différents secteurs comme les clubs, l'accompagnement à la scolarité, les animations ponctuelles, les ateliers sociolinguistiques et le conseil.



Nous constatons une diminution des bénévoles sur les animations ponctuelles. Les deux tiers d'entre eux sont des femmes et près de la moitié est âgée de plus de 55 ans, originaire des Pavillons-sous-Bois.



L'accueil et le suivi

Avant tout investissement sur une action, les bénévoles sont accueillis par Nathalie DURIC et Patricia BICHOT. Elles leur présentent les différents pôles d'activités pour qu'ils puissent choisir au mieux l'action dans laquelle ils souhaitent s'investir. Elles assurent le suivi du bénévolat et animent la commission qui lui est dévolue. Cette dernière a notamment organisé deux rencontres pour développer la convivialité au sein de l'association et favoriser une meilleure connaissance des acteurs de l'APJC : la soirée « Speed dating » du 12 janvier 2017 lors de laquelle nous avons mobilisé une trentaine de personnes et la « journée de la rose » à l'Abbaye de Chaâlis (près d'Ermenonville), le samedi 10 juin dernier, réunissant 13 personnes.



Ce sont près de 10.548 heures de bénévolat qui ont été réalisées en 2016 (10 176 pour les activités, 372 pour les instances de fonctionnement – bureaux, conseils et assemblée générale).

LES SALARIÉS

Nous comptons actuellement **27 salariés** pour un total de **9.5 ETP**¹. Leurs fonctions sont développées en application de la convention collective de l'animation qui définit deux types de collaborateurs : les salariés dits « permanents » (administratif et animation des pôles « action sociale » et « loisirs ») et les animateurs techniciens (ateliers).

De plus, l'APJC, membre du groupement d'employeurs des centres sociaux de Seine-Saint-Denis (GECS), accueille aussi des salariés de cette structure qui, sur leurs temps de présence, font partie intégrante de l'équipe salariée.

Le fonctionnement de l'équipe salariée est multiple. En effet, les permanents se rencontrent tous les mardis en matinée lors d'une réunion d'équipe globale pour aborder les questions de fonctionnement général. Pour les sujets en rapport avec l'accueil ou les animations, l'équipe d'accueil et les référents de secteurs ont aussi mis en place des temps de rencontres spécifiques.

Les animateurs techniciens participent quant à eux à une réunion générale de rentrée. Leur disponibilité rend peu aisées les rencontres régulières car, de par leur statut de salarié à employeurs multiples, il est rare de pouvoir les mobiliser en dehors de leurs heures d'activités.

Plusieurs mouvements de personnels sont à observer cette saison : **Ulrich MAURIN** nous a rejoint sur le poste d'animateur jeunesse (15-25 ans), **Jérôme CHABAUD** a pris la suite de l'atelier « théâtre », **Jean-François LIROLA** et **Véronique CHMIL** animent les danses de salon du club Temps Danse Loisir et **Jeanne-Marie HALLEY-BARATON** a investi l'activité « Tous en scène » qui n'a pas été poursuivie, faute d'adhérent.

Le pôle administratif

L'accueil

L'équipe de l'accueil est composée de **Nathalie DURIC**, agent d'accueil, et **Patricia BICHOT**, animatrice d'accueil. Elles sont toutes les deux chargées du suivi des bénévoles et **Sophie HARLAY**, assistante de direction, organise ce service.

Nathalie DURIC assure également une fonction d'écrivain public, en soutien à l'équipe bénévole. De plus, elle a développé un point d'information pour les bénéficiaires de la CAF de Seine-Saint-Denis relatif aux prestations versées par cet organisme à travers la médiation sociale partagée (cf. chapitre action sociale).

Elle supplée partiellement **Laure FRANCOIS** (en congé maternité) sur le suivi des vacances et des sorties familiales.

Patricia BICHOT, quant à elle, assure l'animation de l'espace d'accueil et du Bar'Ouf le mercredi après-midi avec **Clément PONTY**, référent loisirs. Elle veille à ce que les espaces d'affichage soient à jour et à ce que l'espace d'accueil soit convivial.

L'équipe salariée joue un rôle essentiel car elle représente le premier contact que le public va avoir avec notre association. L'accent est mis sur l'écoute, la disponibilité et la convivialité.

La comptabilité

Béatrice DELION, comptable unique, assure les tâches relatives à la comptabilité et à la paie, à travers une mise à disposition du GECS².

La communication

L'équipe de communication est composée de **Sophie HARLAY**, assistante de direction, **Jérôme RODRIGUEZ**, infographiste mis à disposition par le GECS et des membres de la commission communication. Ils assurent les tâches relatives à la conception de nos documents de communication (affiches, tracts, rapports d'activités, brochure des activités, etc.), à la mise à jour de notre site Web et des réseaux sociaux, à la rédaction des articles publiés dans le journal de la ville, etc.

Notre organisation cette saison n'a pas été efficace et a amené un des bénévoles nous accompagnant dans cette mission à mettre fin à son bénévolat. Suite à ce départ, nous réorganisons notre fonctionnement pour une coopération bénévole/salarié(e) plus efficace et de nature à favoriser la pérennité des engagements de chacun.

La direction

La partie direction de l'équipe administrative se compose, quant à elle, de deux salariées : **Franck ESVAN-GAUTIER**, directeur de la structure et des Accueils Collectifs de Mineurs (il est le garant de l'application de la réglementation relative à l'accueil des mineurs dans les activités de vacances et de loisirs), et **Sophie HARLAY**, assistante de direction.

Le pôle animation

Les référents et animateurs

L'équipe permanente est composée des référents et animateurs des deux grands pôles de l'APJC :

- **Clément PONTY**, référent « loisirs ». Il est chargé du suivi des activités clubs et ateliers et de la gestion des projets comme le gala de fin d'année, les « Bar'Ouf citoyens », les « baignoires de l'Ourcq », etc. ;
- **Ulrich MAURIN**, animateur « jeunesse », en charge de l'animation des publics 14/17 ans et de l'accompagnement des jeunes adultes, notamment à travers les dispositifs de mobilité européenne. Il a rejoint l'APJC en avril 2017 ;
- **Smahane KASMI**, animatrice « jeunesse », en charge de l'animation des espaces 6/10 et 11/14 ans. Elle suit actuellement une formation BPJEPS³ « loisirs tous publics » en alternance ;
- **Laure FRANCOIS**, référente « action sociale », pilote les actions en direction des publics fragilisés et développe la fonction de référente famille. Elle est actuellement en congé maternité.

Les animateurs techniciens

Les animateurs techniciens ont été au nombre de 18 cette saison. Ils sont qualifiés (diplômés lorsque la

réglementation l'exige) et possèdent une expérience reconnue dans leur domaine. Ils se répartissent dans plusieurs disciplines :

- arts plastiques, dessin/peinture : **Natacha GREGET** et **Patricia SANVERT** ; couture : **Kahina BOUZEKRI** ;
- connaissances : **Angela SORARUFF** (anglais), **Kenarig MENZILDJIAN** (ateliers sociolinguistiques), **Renaud SCHWEITZER** (informatique) ;
- danse : **Alexia DROUILLARD** (modern'jazz et éveil corporel), **Elodie AOUCHICHE** (claquettes ; quelques stages cette année et non une pratique régulière du fait de sa formation en école de claquettes), **Shiny DELAKSUN** (danse indienne), **Jean-François LIROLA** et **Véronique CHMIL** (danses de salon) ;
- jeu : **Jérôme CHABAUD** (théâtre) ;
- musique : **Véronique BEHIN-CARLIER** (éveil musical), **Yann VIET** (guitare) ;
- sport/relaxation : **Catherine BOULENGER** (yoga), **Grégory DEPARTE** (taï chi chuan), **Brigitte DAUDON** (sophrologie).

Nous avons eu à déplorer le départ en début de saison de **Jeison TOUZEAU** (hip hop), puis de son remplaçant, nous contraignant à annuler cette activité fin 2016. Nous espérons recruter un(e) nouvel(le) intervenant(e) pour la rentrée de septembre.

UN ESPACE D'ENGAGEMENT : LES VOLONTAIRES, LES STAGIAIRES

L'APJC constitue un terrain d'apprentissage et d'expérience pour les jeunes depuis de longues années. La dernière saison nous a permis d'accompagner quatre jeunes investis dans différentes missions :

- **Joanna LIS**, volontaire européenne polonaise, qui est intervenue notamment dans l'animation auprès des jeunes,
- **Rafaël FERNANDEZ** et **Marine VELLEINE**, en service civique, sur des actions d'accompagnement à la scolarité, d'accueil des jeunes exclus temporaires du collège et du LAEP⁴,
- **Jeanne-Marie HALLEY-BARATON**, en stage BPJEPS « animation culturelle » sur le pôle loisirs.



2. LE POLE « LOISIRS »

Le pôle loisirs est en quelque sorte le carrefour de l'APJC, que ce soit pour la jeunesse ou pour l'action sociale, car le vecteur « loisirs » est souvent le dénominateur commun à la plupart des activités mises en place. Il s'organise autour de trois formes :

- les clubs, gérés par des bénévoles souhaitant partager leurs passions ;
- les ateliers, conduits par des animateurs salariés ;
- les associations adhérentes qui, par leur fonctionnement en autogestion dans le respect des valeurs de l'APJC, proposent des activités contribuant à diversifier l'offre de loisirs sur la ville. Cette année, Essa Vida De Capoeira nous a rejoint pour développer la pratique de la capoeira.

Cette saison, sur les 796 adhérents inscrits, 580 participent à une activité de loisir, cela sans compter les adhérents des associations partenaires.

Pour faciliter l'accès du plus grand nombre à ces activités et avec le souhait d'une plus grande justice sociale, nous avons mis en place un quotient familial (3 tranches, applicables aux ateliers).

De plus, le pôle loisirs propose une programmation événementielle tout au long de l'année, réunissant tous les publics, adhérents ou non (spectacles, concerts, repas festifs, course des baignoires, etc.).

LES CLUBS

Arc-en-ciel

Responsable : Françoise GAUTIER-CLAUDE / 10 adhérentes

C'est un club composé de femmes, de toutes origines, plus ou moins jeunes, avec ou sans enfant(s). Il fonctionne selon les désirs et les envies de chacune de vouloir échanger les savoirs tant sur le plan manuel, culturel, sensoriel, culinaire, etc. Quelquefois des discussions s'engagent sur différents sujets (ex : actualités, éducation des enfants, mode de vie).

Cette année, une journée « Portes ouvertes » a été organisée en collaboration avec l'atelier couture pour favoriser les échanges inter-activités et faire la promotion de ce club : nous avons reçu 21 personnes lors de cette manifestation et avons eu deux nouvelles adhésions.

Notre saison se terminera par un pique-nique sur les bords du canal de l'Ourcq ou dans le parc du Raincy.

Escapades et découvertes

Responsables : Liliane ANGENAULT, Bernard DARTUS et Daniel SACHELLI / 34 adhérent(e)s

Le club Escapades et Découvertes organise différentes visites liées au patrimoine environnant, le tout dans une ambiance conviviale et décontractée. Cette saison, le club Escapades et Découvertes a ainsi organisé neuf visites-conférences :

- 6 octobre 2016 : la ville de Troyes (20 participants) ;
- 3 novembre 2016 : la Voie royale St Denis (23 participants) ;

- 1^{er} décembre 2016 : le Panthéon (17 participants) ;
- 5 janvier 2017 : les Invalides (17 participants) ;
- 2 février 2017 : la Cité de l'Architecture (17 participants) ;
- 2 mars 2017 : le Cimetière de Montmartre (21 participants) ;
- 6 avril 2017 : le Canal St Martin (17 participants) ;
- 4 mai 2017 : le secteur de Bercy ;
- 1^{er} juin 2017 : les bords de Marne.

Enfin, le 8 juin a été organisé un repas à l'Ecole Hôtelière de Bobigny.

Une dernière réunion en juin définira le programme 2017/2018.



Chorale Atout Choeur

Responsable : Béatrice GRATTON / 28 adhérent(e)s

Le Club Chorale a rejoint l'APJC en janvier 2016 et a connu une croissance plutôt explosive. De quatre participants en septembre 2016, le groupe est passé à 28 choristes en mai 2017.

Le choix du répertoire est fonction des goûts et des voix. Un travail polyphonique sur des adaptations simples et des transcriptions permet à chacun(e) de se mettre en valeur et de trouver sa voix (plus de la moitié du groupe n'avait jamais chanté en chorale auparavant).

Les prestations 2016-2017

- scène ouverte à l'APJC en novembre 2016 pour présenter le groupe en construction ;
- participation à des cérémonies de la Ville avec des chants adaptés aux événements (ex : plantation de l'arbre de la laïcité) ;
- journée nationale de la Déportation ;
- accueil des anglais de Brackley dans le cadre du jumelage.

La fête de fin d'année du club est prévue courant juin autour d'un repas.

Pour envisager son autonomie future et faciliter ses relations avec les services de la ville, une association a été créée au 1er avril 2017 « CHORALE ATOUT CHOEUR DES PAVILLONS-SOUS-BOIS ».

Suivant le nombre de participants à la rentrée prochaine, la CHORALE ATOUT CHOEUR poursuivra soit au sein de l'APJC en tant que club ou bien deviendra une association adhérente « personne morale ».

L'objectif est de développer l'activité tout en affirmant son partenariat avec l'APJC.

Musique

Responsable : Patrick HERVIER / 18 adhérent(e)s

Le club musique est composé de six formations.

Ces dernières, après règlement de leur cotisation, utilisent le studio musique selon un créneau horaire prédéfini.

Une réunion d'information est organisée à minima chaque trimestre afin de faire un point sur les conditions d'utilisation de la structure, du matériel et de préparer les différentes manifestations. Une information plus généraliste concernant l'APJC peut faire partie des sujets traités.

Durant les soirées « Concerts », nous invitons des formations extérieures à jouer afin de promouvoir la salle du « Bar'Ouf ».

Nous avons aussi proposé des concerts payants, faisant intervenir des artistes confirmés, mais vu le peu de public, une seule soirée a été organisée. Pour ces dernières, les artistes sont rémunérés sur les entrées (fixées à 7€ pour les non adhérents et 5€ pour les adhérents).

Enfin, le Club Musique a participé à la soirée du 50ème anniversaire de l'APJC en assurant la partie musicale.

Nous prévoyons de continuer l'organisation de concerts par formation pour la saison 2017/2018. Nous souhaitons aussi poursuivre la venue de formations extérieures lors des concerts afin de mieux faire connaître le lieu et de faire venir un public plus large, voire faire des soirées concerts à thèmes.

L'objectif du Club est aussi de réitérer la venue d'artistes confirmés (avec entrées payantes). Nous aurons pour cela à revoir la communication interne et externe, en nous appuyant sur le réseau des MJC par exemple. En effet nous avons pu constater cette année qu'hormis les membres proches des formations, il était très difficile d'attirer un public extérieur.

Nain Porte Quoi

Responsable : Patrick BALTAZAR / 44 adhérent(e)s

Le club de jeu de rôle et de société de l'APJC a cette saison proposé la programmation suivante :

Tout au long de la saison

- Des soirées cafés-jeux les vendredis soirs et les dimanches soirs. Les soirées du vendredi continuent de très bien fonctionner, avec un noyau d'une petite dizaine d'habités, et une quinzaine de personnes présentes en moyenne chaque soir. Celles du dimanche en revanche ont connu

¹ BPJEPS : Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports (diplôme professionnel de niveau IV)

² ACM : les Accueils Collectifs de Mineurs sont réglementés par le code de l'action sociale et des familles

- une baisse de fréquentation cette année, avec un noyau de trois/quatre habitués et une demi-douzaine de personnes présentes seulement en moyenne à chaque fois ;
- Des campagnes de jeux de rôle les samedis et dimanches soirs. Au total ce sont 5 campagnes de jeux de rôle qui ont été proposées : L'APPEL DE CTHULHU (un jeu fantastique contemporain situé dans l'univers des romans de Lovecraft), CHRONIQUES OUBLIEES (un jeu de rôle médiéval fantastique à l'atmosphère proche du Seigneur des Anneaux et autre Donjons & Dragons), DARK HERESY (du space opera baroque et oppressant évoquant les univers d'Alien 2 et des Métabarons), POLARIS (un jeu de science-fiction subaquatique) et CŒUR DE METAL (du steampunk médiéval-fantastique dans un monde de glace mourant) ;
- Des repas réguliers entre les joueurs : chacun amène sa nourriture et les joueurs dînent ensemble avant quasiment chaque partie du soir ;
- Ainsi que de très nombreuses parties de jeu de rôle épisodiques diverses et variées (Wastburg, Antika, Blacksad, Würm, Hexagon, Beast & Barbarians...)

De façon exceptionnelle

- Organisation cette année encore le dernier week-end de septembre 2016 de la convention ludique LE GRAND NAIN PORTE QUOI, qui a réuni environ 70 personnes âgées de 7 à 77 ans, quelques auteurs de jeux, beaucoup d'animateurs bénévoles du club du Nain Porte Quoi et ce pendant 24 heures de jeu non-stop ! Bilan positif pour ce 5ème opus, aussi bien financièrement que qualitativement !
- Des NPQids (après-midi familiales où les membres du club viennent avec leurs enfants) ont été organisées chaque trimestre pour permettre aux membres du club de partager un moment convivial avec leurs enfants !
- Un barbecue du club pour cet été, dans lequel les membres se retrouveront autour d'un grand repas pour faire un point sur la saison écoulée.

Pour la saison prochaine, le club souhaite principalement faire perdurer ses activités actuelles, continuer de faire prendre de l'ampleur à notre convention ludique qui petit à petit se forge une réputation au sein du paysage ludique Français, et mettre en place de nouveaux projets ludiques (à définir avec les membres du club !)

Notamment, le club a la volonté de soutenir les actions du collectif MATRAE CREATIONS, collectif d'auteurs de jeux de rôles composé en partie de membres du club. Un événement spécifique dédié à cet acteur ludique est en réflexion.

Dans la lignée des NPQids qui ont remporté un franc succès auprès des membres du club, il y a la volonté de créer un grand événement ludique familial ouvert à tous (avec donc une attention particulière pour proposer du jeu jouable par des enfants, comme cela a été demandé).

Enfin, le club souhaite développer le côté « laboratoire de jeu » ; de plus en plus d'auteurs de jeux viennent sur nos cafés-jeux pour bêta-tester leurs créations, il est envisagé de formaliser un temps dédié pour ces expérimentations ludiques.

Passions Créatives

Responsable : Marie-Odile BELOT/ 18 adhérent(e)s

Le club Passions Créatives propose des loisirs créatifs variés.

Cette saison, les adhérent(e)s ont pu découvrir des pliages, kirigamis, cartes brodées et cartonnages. Ces différentes techniques permettent à chaque participant(e) d'exprimer ses savoirs.

Une fois par mois, une journée exceptionnelle est organisée afin de réunir des adhérents et de nouvelles personnes pour découvrir une nouvelle technique.

Jusqu'à présent, seules les animatrices apportaient de nouvelles idées, mais depuis quelques mois nous sentons une approche participative.

Pour l'année prochaine nous souhaitons continuer de développer l'action de la même manière en développant le caractère participatif.

Scrabble

Responsables : Catherine LARONZE et Paola AUQUIERE/ 27 adhérent(e)s

L'activité scrabble est créée depuis de nombreuses années au sein de l'APJC.

Cette saison nous remarquons qu'il n'y a plus un seul homme inscrit au club. L'activité est devenue entièrement féminine, ce que nous regrettons.

La Section scrabble « loisir »

Les séances se tiennent le lundi jeudi et vendredi de 14h00 à 16h30. En fonction du jour, le nombre de joueurs passe de quatre à douze en moyenne.

Cette activité permet de s'adonner au plaisir du scrabble en toute décontraction. Les parties se jouent en « duplicate » avec un bon niveau général mais cette activité n'est pas affiliée à la Fédération Française de Scrabble.

Quatre joueurs sont aptes à tenir l'ordinateur pour arbitrer les parties.

Une réunion annuelle suivie d'un goûter et de notre partie habituelle de scrabble s'est tenue le 13 février 2017. Les adhérentes ont été prévenues par courrier.

La moitié s'est déplacée pour participer à la réunion. Le choix de la date lors des vacances scolaires est à éviter.

L'auberge espagnole le 5 mai midi suivie d'une partie de scrabble habituelle a réuni plus de monde. La satisfaction a été générale.

Nous prévoyons un goûter avant les vacances d'été.

La Section scrabble affiliée à la Fédération Française de Scrabble

Les séances se tiennent le mardi soir de 20h00 à 22h30. Cet horaire permet aux personnes qui travaillent de pouvoir participer. Les parties se jouent

aussi en « duplicate ». Elles allient initiation pour les nouveaux et progression pour les plus anciens.

Temps Danse Loisir

Responsable : Patrick WULLIACK / 84 adhérent(e)s

Les activités se déroulent dans la salle Mozart de l'Espace des Arts, cette très belle salle de spectacle au parquet « dance floor » qui invite à danser. La saison est ponctuée d'interventions à des spectacles et au gala annuel. La saison s'articule autour de points forts :

- Activités « autour de la danse » organisées par le club, comprenant la soirée « En attendant la St Valentin », la soirée « Country Fever », la sortie de fin de saison à l'île du Martin Pécheur (un endroit insolite sur les bords de Marne) et le gala annuel de l'APJC ;
- Soirées de fin de trimestre ; le dernier cours du 1er trimestre et celui de fin de saison est l'occasion d'une soirée libre « auberge espagnole » où chacun participe à sa manière.

Fin juin, le bureau se réunira pour établir le programme des activités de la prochaine saison, les réservations de salles puis début septembre pour valider le contenu des sorties et préparer l'organisation des prochaines soirées.

Danses de salon

L'activité danses de salon est divisée en trois séances animées par un couple de danseurs reconnus.

Le travail de répétition est structuré et organisé pour que chacun puisse progresser. Le troisième niveau est dédié aux danses chorégraphiées et est destiné aux couples de danseurs confirmés.

Danses country

L'activité est organisée en deux niveaux, débutants et novices. Le niveau de perfectionnement le lundi soir une fois par mois est destiné aux danseurs confirmés. La danse country ; ce sont des chorégraphies dansées sur tout type de musique, country, chacha, mambo, Irlandaise, rock, pop... La danse country se pratique généralement en ligne et contre-ligne mais aussi en cercle, en couple. Les adhérents du club sont tenus régulièrement informés par courriel sur les chorégraphies enseignées et les sorties en bal country organisées par les danseuses du club.

L'IMPLICATION BENEVOLE

Le fonctionnement et l'organisation des événements nécessitent une forte disponibilité bénévole à la fois des membres du bureau, des adhérents du club et des bénévoles habituels.

Le bureau se réunit de manière formelle 4 fois pendant la saison pour :

- aborder le contenu des cours et les modalités organisationnelles ;
- élaborer le programme des sorties ;
- planifier les événements et exprimer les besoins et réservations de salles ;

- déterminer les participations financières du club aux sorties ;
- l'organisation des événementiels.



Cartes Magic

30 adhérent(e)s

Le Club Magic est un club de jeu de cartes stratégique dans un univers fantastique. Il a été créé en 2016 et ouvert en septembre de cette année même. Les adhérents se réunissent les vendredis et dimanches soir, et les samedis après-midi.

Le club a organisé deux tournois amicaux qui se sont très bien déroulés et nous envisageons d'en organiser d'autres.

LES ATELIERS

Anglais

Intervenante : Angela SORARUFF / 46 adhérent(e)s

Cette activité s'adresse à tous les âges.

Pour les enfants, il est de coutume et important d'accueillir les enfants et les adolescents dans leur langue maternelle et d'être à l'écoute de ce que chacun veut nous faire partager.

Il s'ensuit le rituel pour marquer le passage du français à l'anglais.

La mise en condition qui reprend un jeu, une comptine, éventuellement une chanson, vu(e) précédemment, doit permettre à chaque enfant de se sentir un peu plus à l'aise chaque semaine.

Une séance type commence par la présentation d'une unité avec ses différentes phases que sont l'écoute, les explications, les répétitions collectives et individuelles et la compréhension.

Les jeux proposés en deuxième partie renforcent la compréhension et font assimiler la structure.

La dernière partie de la séance est consacrée à la chanson dans la mesure du possible.

Les adolescents abordent cet atelier avec une grande spontanéité. La dynamique du groupe permet de reprendre les acquis scolaires tout en privilégiant la conversation.

L'activité avec les adultes a été difficile à structurer, du fait du faible nombre de participants et des niveaux hétérogènes de chacun.

Danse indienne

Intervenante : Shiny DELAKSUN / 20 adhérent(e)s

La danse Bollywood est une danse indienne : c'est un mélange de danse indienne classique et moderne. Elle est utilisée généralement dans les films indiens Bollywood et Kollywood.

Les adhérents (ateliers enfants et adultes) se réunissent le mercredi après-midi entre 14h00 et 20h30. Danse complexe de prime abord, les adhérents se sont laissés séduire et ont montré une grande motivation. Ils souhaitent poursuivre dans cette voie pour l'année prochaine, tout en continuant à se produire lors des événements organisés par la ville et l'APJC (forum des associations, scènes ouvertes, etc.).

Dessin / Peinture enfants

Intervenante : Natacha GREGET / 12 adhérent(e)s

Cette saison, le groupe s'est presque complètement renouvelé (9 nouveaux sur 12 participants). Il est aussi plus jeune que l'an passé avec des écarts d'âges assez importants, composé d'autant de filles que de garçons.

Les capacités de concentration et d'autonomie étaient moindres. C'est pourquoi après la mise en place de règles de vie établies en groupe, l'apprentissage a été facilité, mais également la concentration.

Le programme a mis plus de temps à se mettre en place. Il a fallu prendre le parti de revenir aux fondamentaux (traits, couleurs, etc.). Par la suite, pour donner une cohérence aux séances, la saison s'est tissée autour de deux sujets-pivots : la nature et les indiens d'Amérique.

Dessin / Peinture ados

Intervenante : Natacha GREGET / 12 adhérent(e)s

Ce nouveau groupe est formé d'une majorité de filles. Les différences d'âges n'ont pas porté préjudice à l'ensemble car il existait une certaine homogénéité dans l'expérience graphique.

Le groupe est passé par une petite série d'exercices techniques (traits, dégradés de couleurs, etc.) inspirés de propositions venant du groupe lui-même. Ensuite nous avons pu entamer le fond du programme qui a été exposé au Salon de Printemps : Autoportrait et Ailleurs.



Au travers de ces deux sujets, les adhérents ont expérimenté aussi bien quelques techniques classiques (ex : graphite, acrylique) que des techniques

mixtes (ex : collage, moulage).

Tout comme avec le groupe des enfants, des règles ont été établies, et malgré quelques petits bémols, l'ensemble demeure investi dans les sujets proposés et se dirige vers un « vivre ensemble ». Ce sont leurs différences qui rendent ce groupe vivant et très intéressant aussi bien sur un plan artistique qu'humain.

Dessin / Peinture adultes

Intervenante : Natacha GREGET / 5 adhérent(e)s

Parmi les deux anciennes adhérentes, un adhérent du groupe adolescent et sa sœur aînée ont rejoint le groupe du mardi soir.

L'ambiance est harmonieuse, même si les impératifs et activités respectifs ont fait que tout le monde ne pouvait pas toujours être présent en même temps.

Le programme a été bien accueilli par le groupe ; ce dernier dépend de chaque membre, chacun choisit en début de saison un sujet. Trois sujets ont été retenus pour le Salon de Printemps : portrait, cheval, et les mains.

Modern'jazz / Eveil corporel

Intervenante : Alexia DROUILLARD / 14 adhérent(e)s

Eveil corporel / 52 adhérent(e)s Modern'Jazz

Les ateliers d'éveil corporel et de modern'jazz se déroulent dans le studio de danse de l'APJC.

Durant l'atelier d'éveil, le travail est basé sur l'autonomie de l'enfant et sur le corps (savoir se mouvoir dans l'espace). L'important est que les enfants apprennent à connaître leur corps et à développer leur motricité. Ils participent au gala de fin d'année, ce qui donne une dimension supplémentaire à la notion d'apprentissage.

Durant les ateliers de modern'jazz, le travail est basé sur l'apprentissage de la technique, puis des chorégraphies. A partir de janvier, nous commençons à travailler sur le spectacle de l'année.

Pour l'année prochaine nous souhaitons poursuivre dans cette voie en tentant toujours de développer de nouvelles techniques en lien avec l'évolution de la danse modern'jazz actuelle.

Eveil musical / Guitalélé

Intervenante : Véronique BEHIN-CARLIER / 10 adhérent(e)s

éveil musical / 22 à 24 adhérent(e)s adultes handicapé(e)s / 9 adhérent(e)s guitalélé

Les ateliers se déroulent dans le studio de musique qui est fonctionnel par son aménagement, son éclairage et son accessibilité.

Différentes portes d'entrée ont été empruntées à l'éveil musical cette année : travail sur le rythme (petits instruments de percussion) et sur l'écoute (différentes musiques en partant de la musique actuelle pour arriver au classique en passant par différents types de musiques, méthode d'apprentissage d'éveil musical avec « Octave » ainsi que « la musique dans les contes » et « l'éveil musical

par les comptines ».

Nous tentons dans cet atelier de ne jamais oublier la dimension loisir ; nous veillons donc à ce que les participants apprennent en s'amusant, que ce soit pour le public classique ou le public porteur de handicap.

Ainsi, en plus de s'amuser, nous laissons le temps aux différents publics de trouver leur rythme (via différents outils ludiques) ; de plus, les séances sont découpées de manières progressives pour tendre vers l'autonomie de chacun.

Guitare

Intervenant : Yann VIET / 10 adhérent(e)s

L'atelier guitare aborde l'accompagnement sous toutes ses formes : le picking, le répertoire classique et dans certaines mesures tout ce qui touche au jazz, au blues et au rock. Le tout se passe dans une ambiance conviviale et décontractée.

Concernant l'improvisation et ce qui s'y rattache, de nombreuses pistes de travail ont été proposées à ceux que cela intéressait, via l'étude du rythme, de l'harmonie et des différents outils guitaristiques et musicaux existants.

Nous ne sommes pas obligés d'avoir une connaissance du solfège pour aborder cet atelier. Il peut être appris progressivement, en même temps que le travail de l'instrument. De plus cette année nous avons proposé une séance de *master class* en novembre 2016 où malheureusement il y eu peu de participants.

Informatique

Intervenant : Renaud SCHWEITZER / 14 adhérent(e)s

L'atelier informatique accueille des personnes généralement débutantes en informatique et propose des activités permettant de mieux maîtriser cet outil. L'accent est mis sur ce qui peut favoriser la convivialité au sein des groupes, plusieurs des personnes présentes étant seules à leur domicile par ailleurs (tendance à l'isolement).

Les personnes sont incitées à utiliser les outils vus en ateliers pour s'entraîner à refaire chez elles les exercices, en se référant notamment aux supports théoriques distribués.

Les participants souhaitent pour les séances futures approfondir leurs pratiques de recherches sur internet.

La connexion internet défaillante a gêné de nombreuses séances : le débit était en général aux alentours de 20 Ko/s, souvent la connexion était même inexistante. De nombreux contenus de séances ont dû alors être remplacés par d'autres ne nécessitant pas l'utilisation d'internet.

Les contenus sont en partie repris de ceux des années précédentes pour insister sur certains éléments non assimilés. De nombreux sujets ne nécessitant pas internet ont été abordés.

- Vocabulaire sur l'informatique et internet ;
- Examen des nouveautés de Windows 10 ;
- Examen détaillé et maniement de l'explorateur Windows ;
- Réalisation d'un diaporama ;
- Création et utilisation des profils ;
- Installation / désinstallation de programmes ;
- Gestionnaire des tâches ;
- Utilisation de l'imprimante ;
- Utilisation des clés USB ;
- Sauvegarde : points de restauration, image système et sauvegarde sur clé USB ;
- Utilisation du système d'exploitation : fenêtres, fichiers, dossiers, architecture... ;
- Utilisations de logiciels de nettoyage ;
- Captures d'écran ;
- Bloqueurs de publicité.

Pour les nouveaux inscrits, en plus de la participation à certaines activités du groupe, plusieurs supports théoriques ont été distribués aux adhérents tout au long de l'année pour qu'ils puissent s'appuyer sur des bases écrites pendant l'atelier et chez eux.

Nous constatons une très bonne dynamique de groupe et bonne ambiance. Les nouveaux inscrits se sont très bien intégrés dans le groupe. Les participants se soutiennent les uns les autres.

Beaucoup de connaissances de base ont été mieux intégrées cette année que l'année précédente.

Le problème de connexion à Internet a été réglé en fin de saison.

Sophrologie

Intervenante : Brigitte DAUDON / 35 adhérent(e)s

Cette discipline est ouverte à tous depuis septembre 2013. Actuellement, les ateliers sont proposés à 35 adultes (31 femmes et 4 hommes).

Il y a 3 séances le mardi :

- 12h15/13h15 avec 7 adhérents ;
- 17h45/18h45 avec 14 adhérents ;
- 19h00/20h00 avec 14 adhérents.

Activités réalisées

La sophrologie propose une manière d'aborder la vie plus sereinement, en prenant conscience de son corps et de son esprit afin de les harmoniser.

Pour clôturer l'année, nous nous retrouvons tous pour partager un moment convivial autour d'un petit buffet.

Schéma d'une séance

- 1- Travail sur le corps et la respiration par des postures ;
- 2- Détente du corps ;
- 3- Visualisation d'une image pour permettre le lâcher prise, se sentir mieux, se ressourcer ;
- 4- Chaque adhérent peut exprimer son ressenti en fin de séance.

Thèmes abordés

- Apprendre à se relaxer / gestion du stress ;
- La confiance en soi / la pensée positive ;
- La capacité de se projeter, pour préparer un événement (examen, hospitalisation...) ;
- Gestion de la douleur ;
- Trouver de nouvelles ressources en soi.

Les adhérents réinvestissent leurs acquis dans leur quotidien. Les retours de séances sont très positifs. Un atelier a été ouvert le mardi midi de 12h15 à 13h15. Cet horaire est apprécié pour les personnes qui n'aiment pas sortir le soir, ou qui ont des enfants.

Taï chi chuan

Intervenant : Grégory DEPARTE / 4 adhérent(e)s

Dans le cadre d'un loisir/activité physique et sportive pour tous, l'atelier offre la pratique du Taï chi Chuan style Yang. C'est un enchaînement de 108 mouvements exercés en lenteur, qui permet aux pratiquants de se (re)centrer, de trouver un équilibre par un travail corporel en profondeur.

C'est une forme de méditation en mouvement. Les adhérents donnent du sens aux mouvements par des applications martiales propres à chaque posture. L'idée pour la saison prochaine est de continuer l'aventure en toute persévérance et patience.

Théâtre

Intervenant : Jérôme CHABAUD / 36 adhérent(e)s

L'atelier se veut un lieu de recherche entre la création artistique et le quotidien, l'individu et le groupe. Comme le fait un comédien, il s'agit de s'initier et de découvrir par le jeu différentes techniques et règles d'interprétations théâtrales, afin d'apprendre à faire confiance à notre propre singularité, tant sur un plateau que dans la vie. Le jeu théâtral est un prétexte à la découverte de sa propre personnalité et à la manière de l'exprimer pleinement au sein d'un groupe.

La bienveillance, le respect, l'écoute, la sincérité et le temps sont des principes fondamentaux pour permettre à chaque enfant ou individu de s'épanouir dans une organisation adaptée à son âge, à ses besoins et à ses capacités.

Une rencontre intergénérationnelle a eu lieu entre les pré-ados et les seniors autour d'un goûter partagé. L'atelier se clôture sur une représentation intime et conviviale jouée par les enfants, devant un public constitué de parents et amis invités, d'une part, et à la participation au gala sous forme de scénettes, pour les groupes pré-ados et seniors, d'autre part.

Yoga

Intervenante : Catherine BOULENGER / 46 adhérent(e)s

Les ateliers sont répartis en trois séances d'une heure et demie, le lundi et le jeudi.

Le yoga proposé est traditionnel, de la lignée de Nil Hahoutoff.

C'est un yoga structuré, chaque posture découlant harmonieusement l'une de l'autre suivant une progression de relaxation, préparations, respirations, étirements, tonifications musculaires, précieux équilibres, placement du dos et aussi, contrôle du souffle, force, souplesse, dans la stabilité et l'aisance. Apprentissage de quelques « pranayamas » : maîtrise du souffle, techniques de respiration consciente dans l'assise qui pourront être pratiquées dans la nature. Les participants sont des adultes de tout âge, anciens ou débutants dans les mêmes groupes ; des femmes en majorité. L'ambiance de ces ateliers est amicale, sans esprit de compétition.

Les séances ont lieu dans le studio de danse qui nous convient bien depuis la pose d'un rideau sur le mur miroir qui permet de se placer en demi-cercle favorisant une atmosphère conviviale.

LES ASSOCIATIONS ADHÉRENTES

Association Sport en Action (ASA)

Présidente : Lucie LUONG / 62 adhérent(e)s

L'association ASA propose un cours de Zumba le jeudi soir de 19h30 à 20h30 puis de 30 min de renforcement musculaire (cuisses abdos fessiers).

Les membres peuvent s'inscrire uniquement à la Zumba ou compléter avec le renforcement musculaire. Tous les adultes ou enfants de plus de 12 ans disposant d'un certificat médical peuvent s'inscrire à l'activité. Nous avons accès à une grande salle : la salle Mozart de l'Espace des Arts et l'APJC a investi dans une sonorisation de très bonne qualité.

Nous avons eu de bons retours sur la qualité du professeur de Zumba, et pour chaque absence un remplacement a été effectué.

Nous avons mis en place également des soirées à thème (Halloween, Noël...) où les adhérents ont participé également à un pot ; ces événements ont été très appréciés.



Mistinguettes

Président : Mickaël NICOLO / 24 adhérent(e)s

Mistinguettes propose des ateliers alliant l'exercice physique au plaisir scénique et chorégraphique, approfondir la connaissance et la culture de ses membres en les intéressant au monde du spectacle et de la scène ; apprentissage de la scène, la

création chorégraphique ainsi que la prise en charge d'événements à caractère artistique, culturel dans un but éducatif et social.

L'association Mistinguettes a participé à une « scène ouverte » de l'APJC, à l'événement « En attendant la Saint-Valentin » et au gala de fin d'année le samedi 3 juin.

L'île de la tortue

Président : Thomas MOUGEOLLE

L'île de la Tortue est une compagnie de spectacles vivants fondée en octobre 2013. Son siège social est situé aux Pavillons-sous-Bois. Lors de la saison 2015-2016, nous avons contacté l'APJC pour une demande de prêt de sa salle de spectacle afin de pouvoir y répéter son spectacle « La Voix Humaine » de Jean Cocteau, alors en création.

L'APJC a très bien accueilli notre compagnie et lui a proposé la salle du Bar'Ouf pour répéter les mercredis matin et les dimanches après-midi. Le spectacle a été produit et a pu tourner toute la saison 2015-2016, notamment grâce à ce partenariat qui avait permis de le répéter.

Pour la saison 2016-2017, l'accord entre les deux structures a été reconduit. Cependant, nos besoins de répétitions ont été bien moindres que ceux de l'année précédente. La compagnie a utilisé la salle du Bar'Ouf très ponctuellement.

Le partenariat entre l'île de la Tortue et l'APJC s'apparente plus à une résidence artistique qu'à une mise en place d'ateliers. Pourtant, nous sommes également une association qui anime des ateliers de théâtre et d'écriture dans d'autres structures et d'autres villes, et nous restons ouverts à toutes propositions pour la mise en place d'une activité de notre part à l'APJC.

C'est avec grand plaisir que nous animerions des ateliers de théâtre, de lecture à voix haute, d'éloquence et d'écriture au sein de l'APJC, ou participerait à des projets spécifiques en lien avec l'accompagnement à la scolarité par exemple, ou autres.

Pour l'année 2017-2018, il semblerait plus sage que la compagnie n'adhère pas à l'APJC, car les créneaux réservés sont beaucoup trop nombreux par rapport à nos besoins et peuvent handicaper le fonctionnement de l'APJC lorsque la structure souhaite libérer la salle pour d'autres associations. Il nous semble préférable d'envisager un partenariat, sous forme de résidence artistique, avec une mission précise sur un temps donné.

Garuda

Président : Pascal BRIHAYE / 26 adhérent(e)s

Issu des travaux de Jon Kabat-Zinn, le concept de Pleine conscience (MBSR) vise à changer notre relation aux souffrances psychiques et physiques et au

stress de la vie en général. Elle est utilisée depuis 30 ans aux Etats-Unis où plus de 250 cliniques utilisent ce programme. Conçue initialement pour réduire le stress dû à la maladie, aux douleurs chroniques, aux traitements pénibles, cette méthode a contribué à améliorer la qualité de vie de nombreuses personnes.

La Méditation de la Pleine conscience est une pause intérieure qui abaisse l'activité du mental, diminue l'impact des émotions désagréables, clarifie les pensées et la conscience. La pratique génère une nouvelle liberté de choisir et de s'engager sur des chemins qui nous appartiennent, libéré du poids des pensées et émotions automatiques qui gouvernent trop souvent nos vies.

Pour la deuxième année consécutive, l'Institut Garuda a proposé de participer à ses ateliers, qui ont eu lieu une fois par mois les mercredis soir de 19h15 à 21h00 à l'APJC. Cette année encore nous sommes très satisfaits de notre collaboration, tant au niveau de l'accueil que des services proposés. Le public a, encore une fois, répondu présent aux prestations que nous avons proposées (Méditation de pleine conscience, Yoga, relaxation...), avec une demande de plus en plus croissante.

Notre partenariat pourrait voir se développer une deuxième séance dès la rentrée prochaine.

L'AIPEI

Président : Patrick WULLIACK / 24 adhérent(e)s

L'AIPEI est une association de parents d'enfants inadaptés qui vise à non seulement favoriser la réadaptation scolaire et professionnelle de jeunes déficients mentaux, dans la mesure du possible, et leur réinsertion sociale, mais aussi de venir en aide aux jeunes parents à l'annonce du handicap. L'association gère les différents établissements qu'elle a créés et cherche à rassembler toutes les personnes concernées ainsi qu'à susciter les démarches de générosité en faveur des jeunes et adultes handicapés.

Vingt-quatre adultes de l'AIPEI participent à l'atelier d'initiation musicale de l'APJC, issus de deux établissements : la résidence Virginie et la maison d'accueil spécialisée pour adultes autistes.

Le CATPP

Responsable : Riet ZAINAB

Le CATPP (Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel) est une structure dépendant du Secteur 93G14 de psychiatrie adulte. Il accueille toute personne issue des villes de Bondy et des Pavillons-sous-Bois souffrant de troubles psychiques et suivie par le secteur. Nos objectifs sont de favoriser un bien-être et une meilleure autonomie psychique afin que ces personnes soient mieux intégrées dans la vie quotidienne et notamment dans la vie de la cité. Pour cela nous encadrons des groupes à médiations dans un but thérapeutique.

Le CATTp ado, dépendant de l'Établissement Public de Santé de Ville-Evrard, accueille une vingtaine d'adolescents sur une année scolaire, âgés de 12 à 18 ans. Ils sont accueillis du lundi au vendredi dans des groupes thérapeutiques chacun lié à une activité d'expression créative (terre, théâtre, dessin, équithérapie, etc.). Les groupes se composent de trois à six jeunes et sont encadrés par deux à trois membres de l'équipe pluridisciplinaire (deux éducatrices spécialisées, une infirmière, une psychologue à mi-temps et un psychomotricien à temps partiel). Le médecin psychiatre est le cadre de cette équipe soignante. Le groupe théâtre du CATTp a lieu toutes les semaines, le jeudi matin, à la même heure et au même endroit, avec les mêmes personnes. Les adolescents accueillis dans ce groupe appartiennent à une même tranche d'âges (13/14 ans).

Il y a deux ans, nous avons par le biais du Comité Local de Santé Mentale pris contact avec l'APJC afin de mettre en place une activité corporelle, qui faisait cruellement défaut sur la structure, les objectifs poursuivis étant :

- stimuler une prise de conscience du corps ;
- favoriser une mise en activité physique ;
- stimuler une détente et un bien-être ;
- favoriser une ouverture sur l'extérieur (intégration sociale dans un centre de loisirs et autonomie dans les transports).

Cet accord fut reconduit pour l'année 2016/2017 dans les mêmes conditions. Le groupe a lieu désormais le lundi après-midi et l'accompagnement du groupe se fait par une seule ergothérapeute (Mlle Amélie Weber).

Pour cette saison 2016/2017, nous avons eu sept inscriptions. Sur celles-ci, seule une a pu participer de façon durable dans le groupe et ce depuis l'année dernière déjà. Les autres soulèvent la difficulté d'investir une activité qui se passe à l'extérieur du CATTp.

Points positifs : l'activité Yoga suscite l'intérêt de nos patients même si l'investissement de celle-ci est difficile à long terme, ce que mettent en évidence les différentes inscriptions au cours de l'année.

Nous restons convaincus de la pertinence de la pratique d'une activité corporelle chez nos patients aux vus de leurs difficultés. La nécessité de l'obtention d'un certificat médical permet d'ailleurs de favoriser une prise en charge de leur état somatique, trop souvent négligé.

Nous avons pu recueillir des retours positifs sur l'activité notamment en termes d'assouplissement, de mieux-être corporel. Certains ont pu accéder à une détente, ce qui a amélioré leur sommeil. L'accès facile par le bus a permis à certains de se rendre de façon autonome à l'APJC. Enfin, l'une de nos patientes a pu créer un lien durable avec le professeur et le groupe et ce depuis 2 ans.

Essa Vida de Capoeira

Présidente : Magalie CHARPENTIER/ 17 adhérent(e)s

L'association Essa Vida De Capoeira propose au sein de l'APJC des cours de Capoeira, art martial brésilien mêlant le combat, la danse, la culture brésilienne, la musique et les chants. Cet art afro-brésilien permet de travailler de manière ludique la coordination des mouvements, la perception de l'espace tout en découvrant une nouvelle culture très riche.

Pour cette première saison avec l'APJC deux cours étaient ouverts : le mardi soir de 20h à 21h30, cours réservé aux plus de 15 ans un peu plus tourné vers le physique, et le samedi de 10h à 11h30, cours ludique ouvert à tout âge : les parents peuvent venir s'entraîner et découvrir avec leurs enfants, créant des liens nouveaux à travers la capoeira.

Au fil de l'année, des démonstrations ont été organisées pour faire découvrir cet art et l'année va se conclure fin mai par le « Batizado », fête durant laquelle les débutants recevront leur première corde, marquant leur entrée dans le monde de la capoeira. Les plus avancés passeront leur corde suivante.

Cet événement accueille des capoeiristes venus du monde entier. Des voyages sont également organisés pour ceux qui le désirent afin d'aller à la rencontre d'autres capoeiristes, de participer à des championnats et à des événements à l'étranger.

Pour les saisons à venir, nous souhaiterions continuer à développer la capoeira aux Pavillons-sous-Bois au sein de l'APJC. Nous envisageons d'organiser des démonstrations de capoeira régulières, des rencontres permettant de renforcer les liens, organiser des stages de découverte pendant les vacances. Nous comptons également participer plus aux événements organisés par l'APJC.

LES EVENEMENTS

Les événements ludiques

Les Quartiers des Jeux

Les quartiers des jeux sont depuis cette année des rendez-vous mensuels et sont menés par la coopérative LUDOMONDE. C'est un samedi par mois que vous pouvez venir seul ou accompagné (amis, famille...) pratiquer des jeux de société accessibles à tous les âges. Ces rendez-vous ont pour objectif de favoriser les rencontres intergénérationnelles dans un cadre convivial.

De plus depuis le mois de mars, les quartiers des jeux sont également proposés à la résidence Bragance des Pavillons-sous-Bois, à destination des seniors.

Les baignoires de l'Ourcq 2016

Le 3 juillet dernier, le Quai Copenhague des Pavillons-sous-Bois a accueilli pas moins de 700 personnes durant l'après-midi pour venir supporter une trentaine de concurrents à bord d'embarcations plutôt atypiques : des baignoires flottantes ! Cet

événement est désormais ancré comme un rendez-vous communal annuel ! Et malgré une journée d'été en demi-teinte, cette 7ème édition de la course des baignoires de l'Ourcq n'a pas empêché concurrents, passants et participants de passer une excellente après-midi. En dehors de la course elle-même, des animations, de la musique ainsi que quelques douceurs sucrées étaient là pour faire vivre cette compétition plutôt originale !



Le Grand Nain Porte Quoi

Cf. chapitre « Les clubs : Le Nain Porte Quoi ».



Loto

Cette saison 2016-2017 a accueilli un loto ! Longtemps programmés à l'APJC, puis remplacés par d'autres animations, les lotos font souvent carton plein ; preuve en est avec celui qui a été animé en début de saison, le 8 octobre dernier où adhérents et habitants

étaient au rendez-vous. En parlant de rendez-vous, le prochain loto est fixé au 17 juin prochain !

Stages de claquettes

Durant l'année sabbatique d'Elodie AOUCHICHE (animatrice de l'atelier), nous avons souhaité proposer deux stages de claquettes qui se sont déroulés pendant les vacances de la Toussaint et de Noël. Malgré une demande de participation la saison dernière, la fréquentation a été très faible.

Les événements familiaux Halloween 2016



Dans une perspective d'actions visant à favoriser les liens familiaux et intergénérationnels, deux événements familiaux à l'occasion de la fête d'Halloween et de fin d'année ont été proposés au cours de l'année. Élaborés avec la participation des familles et des professionnels, ces temps forts ont mêlé convivialité autour d'un repas ou d'un goûter et divertissements avec l'animation de jeux et d'ateliers collectifs et coopératifs à destination de tous.

La participation de parents bénévoles à la construction de ce type d'événements festifs a permis d'offrir un espace de paroles aux parents et de les engager dans la mise en œuvre d'une réponse à leurs propres besoins en termes de loisirs et de divertissements.

La fête d'Halloween a eu lieu le lundi 31 octobre 2016 pendant les vacances de la Toussaint. Le déroulement de la journée a touché un public familial l'après-midi et un public adolescents et adultes en soirée. De nombreux ateliers et animations ont été proposés pendant la journée, ce qui a permis au public de profiter d'une offre variée adaptée aux plus petits comme aux plus grands. Cette année, il a été mis en place des ateliers de conte, de maquillage, de création de lampions, de masques et de jeux de société. Les familles ont pu se rendre librement aux activités en fonction de leurs envies ou de l'âge de leurs enfants. La fête s'est clôturée avec un goûter festif sur le thème d'Halloween et un grand « blind test » pour permettre à tous de tester sa culture musicale et terminer sur quelques pas de danse ! Cette journée a de nouveau rencontré un vif succès, avec 44 participants dont 20 adultes et 24 enfants. Enfin dans la soirée, un petit groupe composé d'une dizaine de jeunes adolescents a pu se prendre au jeu d'une « murder party » autour de la résolution d'une enquête avec la coopérative Ludomonde.

Le schéma de la journée qui a consisté à organiser l'événement autour de deux créneaux a bien fonctionné. Il a permis de satisfaire un large public, notamment les adolescents qui apprécient de pouvoir se retrouver autour d'une animation en soirée.

Les ateliers et animations proposés ont été organisés et encadrés par une équipe de 15 personnes professionnels et bénévoles de l'association. Une fois de plus, l'implication de chacun et notamment des bénévoles a représenté un élément essentiel à la réussite et au bon déroulement de l'événement.

Un Réveillon pas comme les autres 2016



L'APJC a décidé de s'offrir un Tour du Monde en intérieur le 17 décembre dernier.

En effet une équipe de 12 personnes (bénévoles et salariés), a proposé cette thématique pour le Réveillon pas comme les autres, thématique qui a plutôt bien fonctionné car les papilles de la soixantaine de personnes présentes se sont offertes un beau voyage. Pas seulement les papilles d'ailleurs, les yeux et les oreilles aussi ont pu voyager via les différentes animations proposées par l'équipe organisatrice. Cette année encore le Réveillon a été une réussite et est toujours symbole de partage et d'échanges.

Cet événement est travaillé en lien avec les publics de la maison de l'insertion et de la résidence sociale.

Les événements sur scène

Le gala 2016

Grand rendez-vous de fin d'année, le gala avait pour thématique cette année « Les couleurs ». Le spectacle des enfants et celui des adultes se sont succédés dans la même journée afin de laisser les pavillonnais profiter de la brocante du dimanche. L'Espace des Arts nous a permis de laisser s'exprimer nos adhérents (quasiment 300 petits et grands confondus) sur la scène de la salle Philippe Noiret. La bonne ambiance était présente, malgré le stress des artistes en coulisses qui ont livré une très belle prestation !

Cela ne serait évidemment pas possible sans la vingtaine de bénévoles qui ont donné du temps et de

l'énergie pour accompagner l'équipe salariée dans la réussite de ce spectacle : un grand merci à eux !



Les Scènes Ouvertes

Les Scènes Ouvertes commencent à s'inscrire dans le paysage culturel pavillonnais et communes limitrophes. Depuis l'année dernière, une fois par trimestre, nous proposons à chacune ou chacun de monter sur la scène du Bar'Ouf afin de venir partager leur art.

Nous mettons à disposition sons, lumières et rafraîchissements pour permettre à toutes et tous de passer un bon moment en venant s'essayer au plaisir de la scène devant un public composé d'habitants, d'amis voire de la famille des artistes. Nous comptons cette année une quarantaine de participants différents et un public tout aussi nombreux.

Nous espérons multiplier ces rendez-vous la saison prochaine !

Les concerts

Pour la saison 2016-2017, neuf soirées concerts réunissant à chaque séance deux formations ont été organisées les samedis de 20h30 à 23h30, totalement gérées par le Club Musique.

L'entrée est gratuite avec un service « Bar » sur place au prix de 2€ la boisson.

La prestation des formations est gratuite mais l'APJC fournit une vraie scène, avec ingénieur son et lumière, repas et bonne ambiance !



Master class

Cette saison une *master class* a été proposée afin d'accompagner différents musiciens à parfaire leur

technique en guitare ; elle a été suivie d'un concert en soirée.

Peu de participants y ont assisté. Nous sommes peu familiers de ce type d'événement, plus souvent organisé par le conservatoire Hector Berlioz.

Les spectacles familiaux

Cette saison, l'APJC a proposé aux enfants d'inviter leurs parents à trois représentations différentes :

- **La quête du Saint Gralala (le 28/10/16)** : pendant les vacances de la Toussaint le public a pu profiter d'une pièce de théâtre toute en musique, mêlant théâtre et chant lyrique. Petits et grands ont ainsi suivi l'histoire d'une petite fille qui en avait assez de l'apprentissage classique, avec la volonté de sortir des sentiers battus en allant à la rencontre de professeurs tous plus fous les uns que les autres.
- **De Nature à Mystères (le 03/12/16)** : à l'aide d'une viole de Gambe (ancêtre de la contrebasse) et d'images diffusées sur de la taule, l'artiste a embarqué les spectateurs dans un conte musical onirique où la nature prend vie.
- **C'est Moi qui Décide (le 04/03/17)** : sur la planète Colora, tous les enfants sont très sages... Seulement voilà, une sœur et son frère en ont assez de toute cette gentillesse et vont changer tout ça. Sauf que faire des bêtises entraîne aussi des conséquences !



Les spectacles adultes

Instants (X) fragiles (25/03/17) : pièce de théâtre sur l'arrivée du handicap au sein de la famille. Création pour sensibiliser le public aux problématiques vécues par les familles avec un enfant porteur de handicap.



« En attendant la Saint Valentin »

Grand succès pour cette 8ème édition qui a encore

fait le plein (300 personnes).

Très grande satisfaction des participants avec une très belle ambiance festive dans un très beau décor avec un orchestre à la hauteur de l'événement.

Magnifique participation de la cinquantaine d'adhérents du club, dans des intermèdes de danse et devant un public de connaisseurs qui ont apprécié le programme proposé.



« Country Fever 6 »

Cette 6ème édition du Country Fever a été organisée autour d'un bal country avec Sandra en animatrice de soirée et des cours du club TDL. La publicité de cet événement touchant essentiellement le monde de la country, s'est effectuée en utilisant tous les moyens actuels de diffusion (réseaux sociaux, web, etc.).

Beaucoup de danseurs, très belle ambiance et une grande soirée très appréciée des danseurs.

Les événements / débats

Les « Bar'Ouf Citoyens ! »

Cette saison encore, l'APJC a proposé plusieurs rencontres sous forme de débats que nous appelons les « Bar'Ouf Citoyens ». Ces échanges sur différents thèmes donnés sont d'excellents moyens de découvrir, échanger et progresser ensemble autour de problématiques ciblées, qui nous permettent de faire un pas de plus, ou de côté, vers une amélioration de notre communauté.

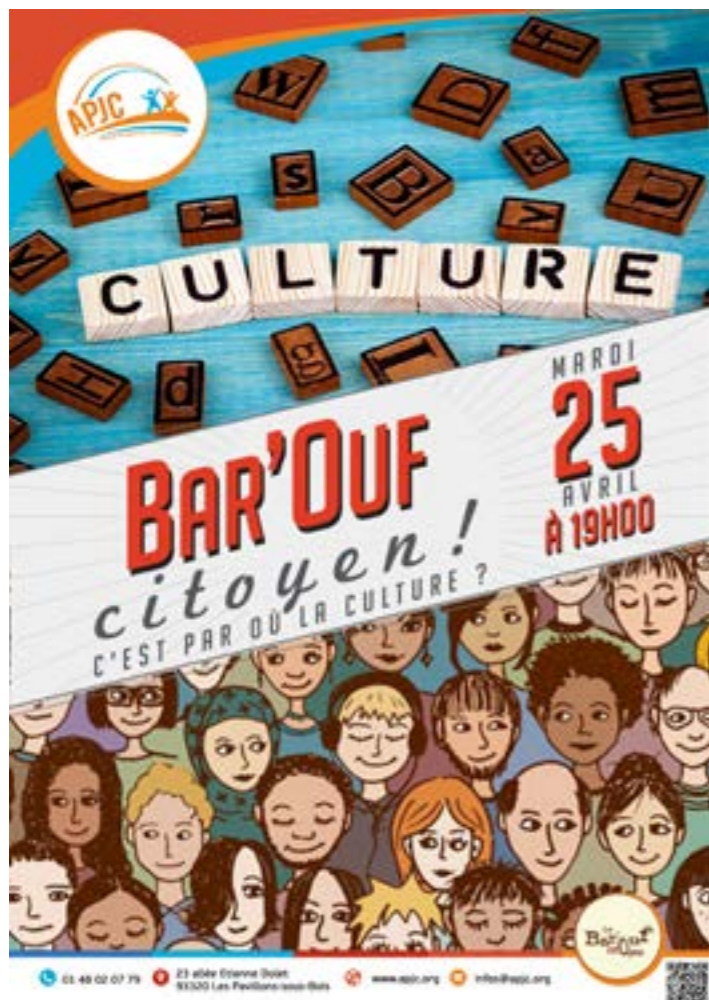
L'idée de ces rencontres n'est pas de repartir avec une solution, mais bien de laisser à chacun la possibilité de réfléchir, de se questionner sur un sujet et avoir des pistes de réflexion pour se forger un esprit critique.

Cette année, l'équipe de l'APJC a proposé plusieurs débats :

- « Place aux Jeunes » les 14 septembre 2016, 8 février (en présence de Philippe DALLIER, sénateur-maire) et 13 juin 2017, débats sur les différents rapports qu'entretiennent les jeunes 18-25 ans avec leur ville ; ils ont été menés par Hélène VIDAUD (entreprise « Pas bête la mouche ») ;
- « L'art et la manière » le 15 novembre 2016, court-métrage réalisé par Clément PONTY sur le thème de l'hypocrisie au travail ;
- « Vous avez-dit handicap ? » le 24 février 2017 sur les différents aspects du handicap, et les aménagements dans la ville, mené par Marie BARATON ;
- « C'est par où la culture ? », mené par Hélène VIDAUD et Marie BARATON sur les différentes définitions de la culture et en présence des acteurs de la culture de la ville des Pavillons-sous-Bois.

Les Bar'OUF citoyens ont pour ambition de créer un espace de débat sur la ville sur les sujets de société qui nous traversent. Ils attirent de plus en plus de participants souhaitant partager leurs expériences et confronter leurs idées. Nous comptons en moyenne une quinzaine de personnes par événement, et la fréquentation ne cesse d'augmenter.

C'est un pari réussi pour l'APJC, qui poursuivra la saison prochaine en proposant de développer les sujets déjà abordés et la découverte de nouvelles thématiques selon l'actualité.



LES ACTIONS JEUNESSE

Nous affirmons être un des acteurs de la communauté éducative de la ville par les valeurs et principes que nous défendons. Ainsi, nous intervenons auprès des enfants, des adolescents et des jeunes adultes pour les accompagner dans leurs apprentissages et l'exercice de leur citoyenneté.

Les actions en direction de la jeunesse traversent l'ensemble des secteurs d'intervention de l'association : les loisirs, l'action sociale et la vie associative. Elles tendent à répondre aux objectifs du projet pédagogique découlant du projet éducatif par les projets que nous développons en co-construction avec les jeunes.

L'animation de ce public a été difficile cette saison. En effet, le remplacement de Roman ORINOWSKI par

Slimann MEHLOUL ne s'est pas bien déroulé, ce dernier ayant quasiment abandonné son poste en fin d'année 2016. Ce poste d'animateur jeunesse est resté vacant quelques mois mais est de nouveau occupé par Ulrich MAURIN arrivé en avril dernier, en charge des publics 15-25 ans et de la mobilité européenne.

Par ailleurs, Smahane KASMI, en emploi d'avenir, a entrepris sa formation BPJEPS depuis début 2017 et n'a pu être présente qu'en alternance, fragilisant l'accompagnement des jeunes 11-14 ans.

Toutefois, le professionnalisme de l'équipe, malgré cette période complexe, a permis de maintenir une action régulière à minima.

Dans ce contexte, nous avons redéployé certaines fonctions comme la direction des accueils collectifs de mineurs qui est désormais dévolue au directeur de l'APJC, Franck ESVAN-GAUTIER ; seules les directions des périodes de vacances seront désormais confiées aux animateurs jeunesse.

L'action jeunesse est déclinée à travers les ateliers et les clubs, des accueils collectifs de mineurs (ACM), des séjours de vacances, un accompagnement à la scolarité (cf. chapitre « action sociale ») et la vie associative pour des actions de bénévolat.

Les clubs et les ateliers

La majeure partie des mineurs participe aux activités des clubs et des ateliers qui représentent l'action principale de l'association vis-à-vis de ce public.

Les clubs, bien que comprenant une part de mineurs, ne dépendent pas directement de l'Accueil Collectif de Mineurs car ils sont gérés par des bénévoles. Cependant, l'action de l'APJC globalise son offre à l'égard de la jeunesse et prend en compte l'ensemble des mineurs inscrits dans le cadre d'activités régulières (autant dans les clubs et que les ateliers). Nous avons poursuivi cette saison le projet pédagogique initié la saison dernière pour les enfants et les jeunes âgés de 11 à 17 ans.

L'Espace 6/10 ans



Depuis la saison dernière, nous animons un accueil multi-activités. Cette saison, ce sont Marine VEILLEINE, en service civique, et Smahane KASMI, animatrice jeunesse, qui ont été en charge de l'organiser.

La difficulté de cette activité tient à son double

objectif initial : permettre à des enfants de se socialiser lors d'animations collectives d'une part, donner la possibilité à un parent accompagnant l'un de ses enfants à un atelier de prendre une pause au Bar'OUF en inscrivant le petit frère ou la petite soeur à l'Espace 6-10 d'autre part.

Nous observons qu'il était difficile pour les animatrices de mettre en place une construction d'activités sur la séance, plusieurs enfants ne faisant que passer et ne restant pas toute l'après-midi (cette année, la majorité des enfants qui fréquentaient l'Espace 6/10 ans participait aussi à un autre atelier ; il y avait donc plusieurs départs différés).

La formule proposée n'atteint pas les objectifs qualitatifs que nous nous étions fixés, avec une faible fréquentation (9 adhérents inscrits, mais une fréquentation moyenne de 4 enfants au lieu de 12 lors de la première année d'activité).

Les Espaces Jeunes (ados)

L'Espace Jeunes répond à différents objectifs pédagogiques : organisation collective des activités, développement de l'autonomie, apprentissage de la vie en groupe, etc.

Le projet des animateurs se construit après avoir observé et écouté l'avis des jeunes ; ces derniers participent tant au niveau du choix des objectifs que de leur réalisation.

L'Espace Jeunes fonctionne en cloisonnant deux tranches d'âges lors des temps d'accueil : les jeunes de 11 à 14 ans, les samedis de 14h00 à 18h00, et ceux de 14 à 17 ans, de 17h00 à 19h00.

Les 11/14 ans

Ce temps d'accueil est animé principalement par Smahane KASMI et Joanna LIS. Ulrich MAURIN intervient également lorsque la fréquentation est trop soutenue.

Cette saison, l'Espace Jeunes a poursuivi son accueil des samedis après-midi de 14h00 à 18h00 et pendant les vacances scolaires. Une baisse de fréquentation a été relevée sur ces derniers mois malgré le fait que les adhérents soient plus nombreux que l'année passée (58 inscrits, avec une fréquentation moyenne de 12 jeunes en début de saison, puis de 8 dans la 2ème partie de l'année).

Nous observons également une mixité moins affirmée avec une présence importante de garçons. Nous avons développé parallèlement une action foot en salle le mercredi en fin de journée, activité pour l'heure exclusivement masculine. Nous associons la baisse de fréquentation féminine par un potentiel défaut de reconnaissance de leur présence en n'ayant pas développé d'autres activités en parallèle le mercredi soir. Cet aspect sera retravaillé dès la rentrée prochaine.

La saison dernière, une action d'autofinancement avait été mise en place par l'Espace Jeunes sur la place du marché de la Basoche. Nous avons reconduit

cette expérience car elle permet aux jeunes de concourir à l'élaboration du budget de leurs actions. Outre le fait de développer l'esprit de groupe, cette action permet d'appréhender la réalité économique des activités que les jeunes souhaitent pratiquer.

Les 14/17 ans

Cette année suite à un manque de moyens humains, le public 14/17 ans a été très difficile à capter. Depuis le recrutement d'un nouvel animateur, un travail a commencé à être mis en place ; notamment la déambulation qui consiste à aller à la rencontre des jeunes dans la ville et commencer à travailler avec eux.

Le séjour 2016

Durant la saison, à l'instar de la saison dernière, un seul séjour a été mis en place pour les 11/14 ans. Il s'est déroulé durant les vacances d'hiver à Gérardmer. Quatorze jeunes ont pris part à cette aventure, encadrés par une partie de l'équipe permanente.

La neige n'a pas toujours été au rendez-vous mais la bonne ambiance était de mise et le séjour a remporté un franc succès.



Les 18/25 ans

Les jeunes concernés par cette action sont pour une part d'anciens adhérents de l'association. Toutefois, un nouveau groupe est récemment arrivé.

Le travail avec cette tranche d'âges a débuté la saison dernière. Ces jeunes ont été intéressés de manière générale par les Bar'OUF citoyens « Places aux jeunes », en exprimant leur ressenti sur la place qu'ils occupaient aux Pavillons-sous-Bois. Plusieurs rencontres ont eu lieu car nous avons observé que ce sujet méritait bien plus qu'une simple rencontre : les jeunes manifestaient un déni de leur présence sur la ville et souhaitaient que cette situation change.

Avec l'ambition de rencontrer les élus municipaux, notamment le sénateur-maire, un travail s'est engagé avec un groupe d'une vingtaine de jeunes.

Cette initiative s'est essouffée pour plusieurs raisons : manque de disponibilité des élus, période de vacances d'été qui a cassé le rythme des rencontres et remplacement difficile de l'animateur jeunesse.

La rencontre avec le sénateur-maire a permis de relancer le groupe avec des propositions à travailler : créer un groupe de jeunes, représentatif de la jeunesse pavillonnaise, pour en faire une instance de concertation sur les questions de jeunesse avec la ville. En parallèle, l'APJC s'est organisée pour qu'ils puissent bénéficier d'un espace où se rencontrer, une fois par semaine le mercredi de 20h00 à minuit. Ulrich MAURIN anime cet espace mais l'objectif est, à terme, que le groupe de jeunes l'occupe en autogestion, à l'instar du fonctionnement de nos clubs.

Le Service Civique

L'APJC accueille depuis plusieurs années des jeunes effectuant un service civique. Nombre d'entre eux se sont professionnalisés depuis dans les métiers de l'animation. Cette saison, ce sont Marine VELLEINE et Rafaël FERNANDEZ qui nous ont rejoints, notamment dans les actions d'accompagnement à la scolarité.



La mobilité avec le service volontaire européen (SVE)

Appartenant au programme Erasmus+, le SVE est un dispositif de l'Union Européenne qui permet à tous les jeunes, de 17 à 30 ans, de vivre une expérience interculturelle, de solidarité et d'acquérir de multiples compétences.

Cette saison, l'APJC a coordonné, pour la troisième année, l'accueil de quatre volontaires répartis sur quatre structures des environs :

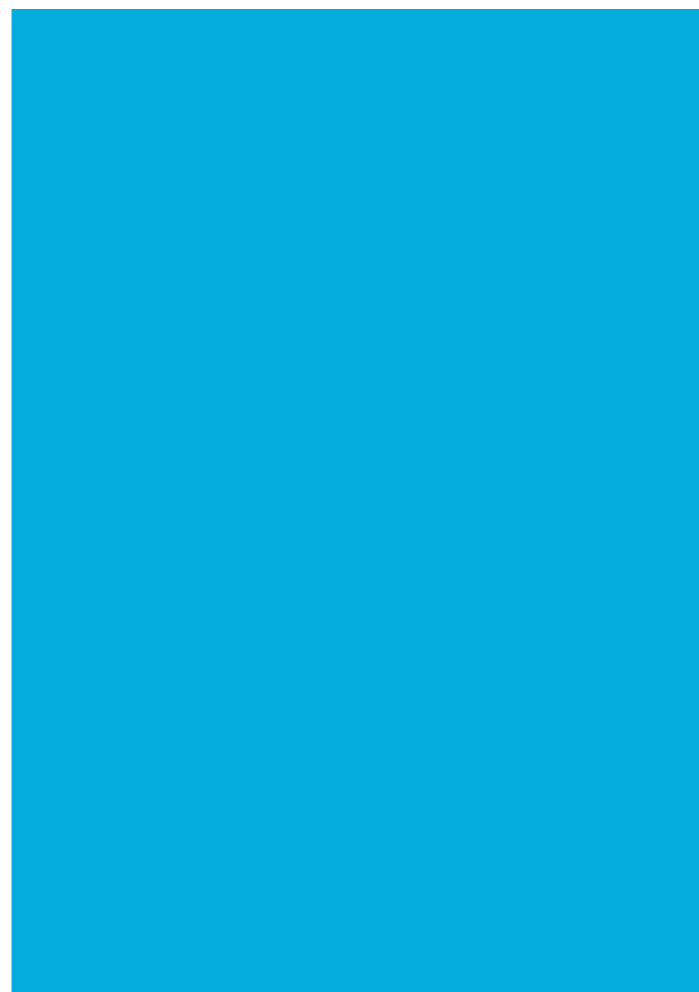
- Mikhail Yunak venant de l'Ukraine, volontaire au service des sports de la mairie des Pavillons-sous-Bois ;
- Ayrton LOPEZ FERNANDEZ, originaire d'Espagne, a été accueilli par le Centre Social l'Orange Bleue de Clichy-sous-Bois ;
- Jokotade SHOMOLA, venant également d'Espagne, a été reçue par le Centre Social Intercommunal de la Dhuis à Clichy-sous-Bois ;
- Joanna LIS, d'origine polonaise, a été accueillie à l'APJC.

Au sein de l'APJC, Joanna LIS fait partie de l'équipe et est à ce jour très bien intégrée. Ses missions l'amènent à investir plusieurs espaces et activités au sein de la structure : l'Espace Jeunes, l'accompagnement à la scolarité et l'accueil 6/10 ans.

Enfin, pendant son SVE, elle a organisé avec trois autres volontaires européens d'Île-de-France, dans le cadre du Café SVE à Paris, le « Tour d'Information Erasmus+ » pour informer les jeunes de toute la France sur le Service Volontaire Européen.

En ce début de saison, nous avons également envoyé une jeune séquano-dyonisienne à Barcelone (Espagne), Lisa MOUREAU, pour un projet d'une durée de six mois.

Il est important de continuer à communiquer sur ce dispositif car nous commençons à construire un partenariat avec d'autres structures à l'étranger (Turquie, Espagne, Angleterre, Allemagne), permettant de faire partir plus facilement les jeunes intéressés, notamment issus de la ville, de leur propre initiative, orientés par la mission locale intercommunale ou par les autres centres sociaux du département.



3. LE POLE « ACTION SOCIALE »

Le secteur « action sociale » a pour vocation d'impulser et de fédérer des actions en direction des publics fragilisés et des familles, en leur accordant une attention particulière et en leur proposant, le cas échéant, un accompagnement adapté. Il est animé par la référente action sociale, Laure FRANCOIS.

L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

L'activité s'est déroulée d'octobre 2016 à juin 2017. Le mois de septembre a été consacré aux entretiens individuels avec les familles afin de mieux cerner les situations des enfants et d'effectuer les inscriptions pédagogiques et administratives. Les demandes ont été encore importantes cette année et toutes n'ont pu aboutir. Nous avons orienté environ une quinzaine de familles sur l'association ASP (Accompagnement à la scolarité des Pavillons) qui propose également de l'accompagnement à la scolarité sur la ville. Le nombre de jeunes accueillis a été établi en fonction de la capacité des salles mises à disposition et du nombre de bénévoles composant l'équipe.

L'intégration d'enfants et de jeunes est possible à tout moment de l'année. Une fois notre capacité d'accueil maximale atteinte, nous essayons de prendre de nouvelles inscriptions dès que des places se libèrent.

Le profil des jeunes inscrits

Sur la saison 2016-2017, l'activité d'accompagnement à la scolarité a accueilli 35 jeunes scolarisés du CE1 jusqu'à la 3ème soit :

- 15 enfants en primaire : un en IME (Institut Médico-Educatif), deux en CE1, neuf en CE2, un en CM1 et deux en CM2 ;
- 20 jeunes au collège : un en UP2A (Unité Pédagogique pour élèves Allophones Arrivants), cinq en 6e, sept en 5e, quatre en 4e, trois en 3e (dont un en 3e professionnelle).

Le groupe du primaire était composé de 10 filles et de 5 garçons et celui du collège de 11 filles et 9 garçons.

La majorité des enfants et des jeunes participant à l'activité d'accompagnement à la scolarité habitait ou était scolarisée aux Pavillons-sous-Bois.

Pour les enfants du primaire, six étaient scolarisés à l'école Pierre Brossolette, deux à l'école Julie-Victoire Daubié, quatre à l'école Monceau et un à l'école Les fougères au Raincy.

Pour les jeunes du collège, la plupart d'entre eux fréquentaient également des établissements des Pavillons-sous-Bois soit 15 jeunes au collège Eric Tabarly, un au collège Anatole France, un au Groupe privé de l'Alliance et un au Lycée Nicolas Ledoux. Deux jeunes étaient scolarisés dans des établissements à Bondy, un au collège de l'Assomption et un collège Jean Renoir.

Sur l'ensemble de ces inscrits, trois jeunes ont arrêté l'activité au cours de l'année dont un en primaire et deux au collège. Les raisons de l'interruption de l'activité étaient liées pour l'un à une incompatibilité

d'emploi du temps et pour les deux autres à un manque de motivation.

L'encadrement des participants

L'encadrement de l'activité s'est appuyé sur une équipe composée de professionnels et de bénévoles. Cette saison, ils ont été 15 à contribuer à la réalisation de cette action. L'équipe d'accompagnateurs était composée de profils variés : lycéens, étudiants, retraités et également actifs en recherche d'emploi ou en poste. La grande majorité est intervenue une fois par semaine selon un planning défini en début de saison en fonction de leurs disponibilités et de nos besoins. Trois bénévoles sont venus deux à trois fois par semaine. Trois bénévoles ont interrompu leur engagement au cours de l'année.

La coordination et l'encadrement de l'activité d'accompagnement à la scolarité ont été assurés par la référente action sociale et par deux volontaires en service civique. Suite aux entretiens de recrutement, il a été fait le choix de prendre deux volontaires et de les positionner sur l'activité d'accompagnement à la scolarité. Cette expérience a été positive et a permis de renforcer l'équipe d'accompagnateurs bénévoles. Elle a également permis d'engager une réflexion sur l'accueil de deux services civiques sur une mission principale en lien avec l'activité d'accompagnement à la scolarité mais également sur le secteur action sociale en général et notamment sur l'accueil des jeunes collégiens temporairement exclus et sur le LAEP¹.

Un travail quotidien a été mis en place avec l'ensemble de l'équipe. Il a fait l'objet d'échanges réguliers avec les deux animateurs référents et a porté sur le déroulement des séances, le lien avec les accompagnateurs bénévoles et le suivi des jeunes. Enfin, plusieurs réunions avec les accompagnateurs ont été programmées au cours de l'année afin d'effectuer un bilan des activités en septembre, en janvier et en avril. Une quatrième et dernière réunion aura lieu en juin pour clôturer la saison.

Le suivi des jeunes et des familles

En complémentarité du travail effectué pendant les séances par l'équipe d'accompagnateurs, il est nécessaire, voire primordial, d'assurer un suivi régulier des jeunes auprès des familles. Des rencontres régulières ont été organisées tout au long de l'année et notamment en début de saison et à chaque fin de trimestre. Ces temps d'échanges ont pris la forme d'entretiens individuels, de temps de réunions et de moments festifs.

L'organisation et le déroulement des séances d'accompagnement à la scolarité

Suite au départ de l'intervenante en théâtre, une réorganisation des séances d'accompagnement à la scolarité sur la semaine a été mise oeuvre à la rentrée 2016. Dans le cadre de cette nouvelle organisation,

il a notamment été pris en compte la demande des familles qui souhaitaient remettre en place une séance d'aide aux devoirs pour les primaires qui avait été abandonnée l'année passée. L'organisation a donc été la suivante :

- les mardis et jeudis de 16h30 à 18h30 pour les primaires ;
- les lundis et vendredis de 16h30 à 18h30 pour les collégiens.

L'organisation des séances d'accompagnement à la scolarité est restée inchangée et s'est déroulée ainsi :

- un temps d'accueil de 16h30 à 17h00 autour d'un goûter et de jeux libres ;
- un temps d'animation ludo-éducatif de 17h00 à 17h30 ;
- une séance d'aide aux devoirs de 17h30 à 18h30.

Pour la saison 2016-2017, le bilan des séances d'accompagnement à la scolarité pour le groupe du primaire et du collège est positif. Nous avons accueilli des enfants et des jeunes impliqués qui ont dans l'ensemble bien adhéré au projet et au fonctionnement proposé. Les séances se sont déroulées dans une ambiance sympathique et studieuse. Nous avons constaté une fréquentation régulière et un nombre d'abandons en baisse par rapport à l'année précédente. Les deux interruptions liées à la démotivation des jeunes sont principalement dues à des difficultés pour certains parents à accompagner leurs enfants régulièrement à l'activité.



Le temps d'accueil et d'animations ludo-éducatif

Le temps d'animation ludo-éducatif est une activité intéressante et pertinente à proposer dans le cadre de l'activité d'accompagnement à la scolarité car il permet d'élargir les centres d'intérêt des enfants pour acquérir des méthodes de travail tout en s'amusant. Ainsi, la confiance en soi, l'autonomie, la compréhension de consignes, le respect du temps imparti, la patience, les règles d'un travail en groupe ont été autant de compétences sollicitées au travers de ces ateliers ludiques.

Cette saison, ce temps dédié à des activités ludo-éducatives a été entièrement porté et animé par les deux animateurs volontaires en service civique. Les activités ont été essentiellement orientées autour du jeu.

¹ LAEP : Lieu d'accueil enfants/parents.

² RAM : Relais d'assistantes maternelles.

³ OFII : Office français de l'immigration et de l'intégration.

Pour les classes du primaire, ce temps a bien fonctionné avec les enfants et nous avons assisté à une véritable entraide des plus grands vis-à-vis des plus jeunes. Nous avons également constaté une réelle implication de l'équipe d'accompagnateurs sur l'animation. Ce temps ludique a permis de créer une bonne cohésion de groupe qui a été bénéfique pour les séances d'aide aux devoirs.

Pour le collège, ce temps également orienté sur le jeu a été plus compliqué à mettre en oeuvre car le groupe n'était pas au complet à 17h00 et les arrivées au cours de l'activité ont souvent représenté une gêne.

L'aide aux devoirs

Si dans l'ensemble le temps d'aide aux devoirs s'est plutôt bien déroulé tout au long de l'année, il est resté un temps compliqué à appréhender pour l'équipe qui a été confrontée parfois à des difficultés d'accompagnement. En effet, les enfants et les jeunes accueillis qui, en plus de rencontrer certaines difficultés scolaires ou blocages, étaient souvent fatigués par leurs longues journées à l'école.

Nous avons observé que les jeunes avaient des difficultés de concentration et qu'ils étaient souvent peu motivés par le travail qu'ils avaient à faire.

Cela se manifestait par des jeunes qui :

- n'avaient régulièrement « rien à faire » ;
- commençaient à faire l'exercice sans avoir révisé la leçon ;
- cherchaient avant tout à se « débarrasser » de leurs exercices ;
- faisaient des fautes d'orthographe mais ne trouvaient pas cela grave ;
- cachaient leur travail effectué (de peur que l'on perçoive leurs difficultés) ;
- n'avaient pas leur matériel pour travailler (livres, cahier, crayons).

En complément aux actions d'animation et d'accompagnement menées au sein de l'activité, des outils pédagogiques ont été également proposés et mis à disposition des jeunes et des accompagnateurs. La bibliothèque a été mise à jour avec l'achat de petits cahiers d'exercices pour chaque niveau et chaque classe dans les matières principales : en français, en maths et en anglais. Ces ouvrages ont permis aux jeunes de s'entraîner de façon autonome sur les notions « étudiées » et notamment en fin de séance lorsque les devoirs ont été faits.

L'ACCUEIL DES COLLÉGIENS TEMPORAIREMENT EXCLUS OU EN MESURE DE RESPONSABILISATION

En décembre 2016, le projet d'accueil des collégiens temporairement exclus ou en mesure de

responsabilisation initié la saison précédente avec les deux principaux des collèges des Pavillons-sous-Bois a été lancé. Cette action, en phase d'expérimentation pour l'année scolaire, a été mise en place uniquement avec le collègue Eric Tabarly. Elle a eu pour objectif principal de proposer un encadrement spécifique aux élèves afin d'éviter que ceux-ci se retrouvent livrés à eux-mêmes durant le temps de leur exclusion. Cette action a également eu comme finalité éducative de favoriser le lien avec les établissements et les familles et de soutenir l'implication des parents dans leur fonction éducative et parentale.

L'accueil a fonctionné de décembre à mi-juin hors vacances scolaires et s'est déroulé du lundi au vendredi dans les locaux de l'APJC. Le dispositif a consisté en l'accueil d'un élève durant quelques jours sur la période de son exclusion ou d'une mesure de responsabilisation. Une fois la sanction d'exclusion temporaire prononcée par le collège, une fiche navette a été transmise à l'APJC. La référente action sociale a rencontré la famille et l'élève en amont de la prise en charge afin de présenter le programme de la semaine à venir. L'accord de la famille a été requis pour intégrer le dispositif.

Durant les jours d'accueil, les élèves exclus ont bénéficié d'un temps encadré par un animateur pour réaliser le travail scolaire demandé. Un atelier autour de la sanction animé par la référente et l'animateur a été proposé afin de parler de ce qui s'est passé au sein du collège. Enfin, il a été également proposé aux jeunes de participer à la vie de l'APJC en participant à des activités professionnelles avec les salariés permanents ou bénévoles.

Dans le cas de la mesure de responsabilisation, cette dernière a été proposée comme une alternative à une exclusion temporaire de l'établissement par le collège. Elle a ensuite fait l'objet d'un échange avec le collège et la référente de l'APJC en lien avec l'équipe salariée afin de concevoir une mesure de responsabilisation cohérente. Il s'agissait par ce travail de rechercher collectivement une réponse éducative personnalisée et adaptée aux manquements et au profil de l'élève. L'accueil a eu lieu hors temps scolaire et a eu pour objectif de placer les jeunes dans une posture « d'acteur » en lien avec la nature de l'acte commis afin d'aller au-delà de la simple « réparation » de la faute et de prendre pleinement conscience de la nécessité de respecter les règles de vie en société.

Les situations proposées aux différents jeunes accueillis ont été essentiellement orientées sur sa participation à des activités et à l'accompagnement des professionnels dans leur travail.

Sur l'année scolaire 2016-2017, cette action a concerné sept collégiens sanctionnés, trois dans le cadre d'une mesure de responsabilisation et quatre dans le cadre d'une exclusion temporaire. Parmi eux trois étaient des filles et quatre des garçons âgés de 11 ans à 16 ans dont deux de 11 ans, un de 12 ans, deux de 14 ans et deux de 16 ans, scolarisés en classes de 6e à la 3e soit deux en 6e, un en 5e, deux en 4e et deux en 3e.

Le dispositif est à ce jour en fin d'expérimentation. Le collègue Eric Tabarly ainsi que l'APJC ont la volonté de pérenniser le dispositif pour l'année scolaire 2017-2018. Pour assurer un meilleur accueil du jeune et permettre d'affiner le suivi et contenu des activités proposées, il est envisagé d'étendre les missions du volontaire en service civique sur cette action. A plus long terme, si le projet inclut également le collège Anatole France (avec une augmentation prévisible du nombre de jeunes collégiens), il faudra veiller à développer le partenariat avec d'autres structures d'accueil pour pouvoir répondre aux besoins.

LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP)

Ouvert en décembre 2015, le LAEP de l'APJC a effectué sa deuxième année de fonctionnement. Les séances ont débuté en septembre et se termineront en juin. Elles se sont déroulées le mercredi de 9h30 à 12h00 pendant la période scolaire. Il y a eu sur l'ensemble de la saison 2016-2017 un total de 30 séances.

Pour la rentrée prochaine, il est envisagé de maintenir l'ouverture du LAEP pendant les vacances afin de répondre à la demande des familles à la recherche d'un lieu d'accueil ouvert sur une période plus longue que celle de l'école.

L'évolution du taux de fréquentation

Sur la saison, le LAEP a accueilli 81 personnes soit 42 enfants et 39 parents. Le démarrage a été timide et la fréquentation faible jusqu'en janvier. Les premières semaines, il est arrivé qu'une seule famille soit présente au cours de la séance. Ensuite, grâce au relais fait par le RAM²-LAEP « la Parent'aile », les effectifs ont augmenté de façon importante et une vingtaine de personnes en moyenne (enfant et adultes) était présente à chaque séance. Il est important de souligner que la fréquentation du LAEP peut avoir tendance à diminuer au moment des reprises suite à une période d'interruption comme les vacances scolaires. Cette observation, nous amène ainsi à envisager de maintenir les séances pendant les vacances notamment durant les vacances de la Toussaint, les vacances d'hiver et de printemps ainsi que sur le premier mois des vacances d'été.

Ce changement se fera progressivement à partir de la rentrée 2017 ; nous essayerons dans un premier temps de maintenir une séance sur les deux semaines

de vacances. Pour que cela soit envisageable, il est nécessaire de renforcer l'équipe du LAEP afin d'assurer la présence d'un binôme d'accueillants à chaque séance (bénévoles pendant les vacances scolaires).

Le profil des familles touchées par le LAEP a été assez varié. Elles venaient principalement des Pavillons-sous-Bois mais également de communes limitrophes telles que le Raincy, Bondy, Villemonble ou Livry Gargan. Elles appartenaient à des catégories sociales diverses mais avaient comme point commun de ne pas profiter d'un moyen de garde régulier.

Les familles fréquentant le LAEP ont semblé être satisfaites de l'offre proposée par l'APJC car elle correspondait de façon pertinente aux besoins qu'elles rencontraient à savoir avoir accès à un lieu ouvert à la fois aux enfants et aux parents.

Pour les parents, le LAEP leur a permis de se retrouver avec leurs enfants dans un environnement sécurisé, adapté, et différent de celui de la maison. De plus, pour ces parents éloignés des structures et des professionnels de la petite enfance, le LAEP a été l'occasion de rencontrer et d'échanger avec des accueillants et d'autres familles.

Pour certains enfants, cela a été aussi l'occasion de se retrouver dans des logiques de vie en collectif. L'implication des parents et la relation parents/enfants sont restées parfois très timides. En effet, nous avons été confrontés à des situations de retrait où nous devons accompagner les mères ou les pères dans le jeu avec leurs enfants afin d'éviter qu'ils ne restent dans un coin à observer, à discuter ou à se laisser distraire par d'autres activités comme leur téléphone portable.

Sur l'année, l'équipe du LAEP s'est formée autour de 5 personnes (salariés, volontaires et bénévoles) : la référente action sociale, une intervenante formatrice en ASL, une animatrice en service civique, une bénévole éducatrice de jeunes enfants et une conseillère en économie sociale et familiale CAF. Ces membres qui ont constitué l'équipe ont participé activement au développement du projet et ont assuré l'accueil du LAEP au cours de la saison. L'accueillant doit remplir quatre fonctions :

- la mise en œuvre du projet éducatif et social du LAEP
- l'aménagement du LAEP
- l'accueil des familles et l'animation du LAEP
- l'évaluation du LAEP

Les accueillantes ont assisté régulièrement aux séances de suivi animées par les deux psychologues qui ont collaboré avec l'APJC cette année, Evelyne GIRE (de septembre à décembre) et Xavier LE GO, (de mars à juin). Ces séances ont été des temps de supervision et d'analyse de pratique qui ont permis d'explicitier dans un cadre collectif les relations établies et les difficultés rencontrées durant les

accueils avec les familles. Elles ont été également l'occasion de réfléchir au sens des attitudes en les confrontant à l'opinion des autres membres de l'équipe, de trouver enfin la bonne distance vis-à-vis des personnes accueillies.

Enfin, nous nous sommes impliqués de façon active au sein du réseau des LAEP au niveau départemental en participant régulièrement aux rencontres proposées tout au long de la saison. Cette année, le travail mené au sein du réseau a permis de participer à la construction d'une journée départementale du LAEP qui s'est déroulée à Tremblay-en-France à l'Espace Jean Ferrat.

Les actions développées ont principalement porté sur la communication afin de faire connaître la structure aux familles pavillonnaires ainsi qu'auprès des différents

partenaires situés sur le territoire. Pour ce faire, des supports de communication ont été créés et diffusés au sein de l'APJC ainsi qu'auprès des différentes structures de la ville. De plus, l'information a été relayée quotidiennement par l'équipe de l'APJC à l'accueil, auprès du public fréquentant l'association et lors d'événements spécifiques tels que le forum des associations, les réunions festives rassemblant un public familial. Un travail spécifique en direction des professionnels et de nos partenaires a été fait pour présenter la démarche du LAEP.

LES ACTIONS FAMILIALES SPECIFIQUES AUTOURS DU LOISIR ET DES VACANCES

Pour favoriser l'accès aux vacances et aux loisirs pour tous, notamment des personnes les plus fragiles, l'APJC propose plusieurs actions à destination des familles afin de favoriser le lien parent-enfant en les impliquant dans des projets communs et en les accompagnant les parents dans leurs missions éducatives.

Les sorties familles

Au cours du mois de juillet 2016, quatre sorties familles ont été programmées. Ces différentes sorties ont permis une offre diversifiée orientée autour d'activités culturelles et de loisirs. Les familles ont pu profiter d'une escapade en bord de mer, d'une visite culturelle du domaine de Thoiry avec la découverte du parc zoologique et du château et de deux journées de détente et de divertissements dans les bases de loisirs d'Ile-de-France de Buthiers et de Cergy.

Organisées sur toute une journée, un dimanche, ces sorties ont permis de toucher un public familial composé de 202 participants, dont 125 adultes et 77 enfants pour les sorties familles. Les sorties ont regroupé essentiellement des parents et leurs enfants âgés de 3 à 17 ans. Le profil du public tend à montrer

que ces sorties sont très largement plébiscitées par les familles qui recherchent à se retrouver hors de leur quotidien et à se réunir sur des temps conviviaux. Ces sorties sont l'occasion de renforcer des liens familiaux à travers le partage d'expériences communes.

Au cours de l'année, une réunion collective organisée en février 2016 a permis de rassembler quelques familles pour permettre la mise en œuvre d'une action portée autour de la participation des usagers à l'organisation des sorties. Au cours de ces rencontres, les familles ont partagé leurs envies en matière de sorties et d'animations et ont pris également part à leur organisation en apportant leurs idées et en se portant volontaires pour leur encadrement.

Les familles ont participé financièrement aux sorties sur la base de 4 euros pour les enfants et de 6 euros pour les adultes (à partir de 17 ans) ; la contribution financière demandée est en adéquation avec les moyens dont disposent les familles.

Les sorties sont toujours très appréciées par les familles qui sont de plus en plus nombreuses chaque année.

Les sorties représentent de véritables occasions de passer des moments privilégiés ensemble et permettent de faire une coupure pendant toute une journée loin de chez soi et de l'univers habituel quotidien.

Accompagnement au départ en vacances

En lien avec les partenaires sociaux de la ville des Pavillons-sous-Bois, l'APJC accompagne les familles rencontrant des difficultés à construire leur projet de vacances avec leurs enfants. Dans ce cadre, elles bénéficient d'un accompagnement social et d'une aide financière apportée avec le soutien de la CAF et de l'ANCV. L'objectif de cette action doit permettre aux familles de développer leur autonomie sociale, de se projeter dans l'avenir, mener un projet à son terme et surtout d'être en capacité de partir en vacances de manière autonome.

Les vacances des familles de l'été 2016 ont été construites en partenariat avec une conseillère en économie sociale et familiale de la CAF, la résidence sociale SOLIHA et la maison de l'insertion ; elles ont touché quatre familles soient 14 personnes dont sept adultes (trois couples et une mère célibataire) et sept enfants âgés de 6 à 14 ans.

Le nombre peu important de familles accompagnées est lié au fait que l'action a dû être fortement allégée en raison d'un arrêt des financements de la région Ile-de-France et du changement de référente action sociale sur la période de mise en œuvre du projet.

Toutes les familles qui ont été suivies sont parties au mois de juillet et ont toutes effectué leur trajet en train pour se rendre sur leurs lieux de vacances. Parmi elles, trois se sont rendues à la mer (Bretagne, Basse Normandie, Poitou Charentes) et une à la montagne

(Savoie). Deux familles sont parties en location sur une période de deux semaines et deux autres en villages vacances pendant une semaine avec pension complète.

Afin d'aider les familles à mieux maîtriser leurs projets de vacances (organisation, budgets), nous privilégions généralement des séjours courts avec des prises en charge totales en village vacances, mais le contexte particulier de l'action et sa mise en route tardive nous ont amené à accompagner des familles qui avaient déjà un projet de vacances. Cette organisation exceptionnelle a fait émerger essentiellement des difficultés d'ordre administratif pour parvenir à faire les réservations dans les temps en profitant des meilleures conditions et tarifs. Le suivi des familles n'a pas été impacté par cette situation même s'il aurait été préférable de pouvoir engager la sélection des familles plus tôt au cours de la saison et permettre une construction des projets de vacances plus fine et adaptée à leurs besoins réels.

Comme chaque année, le suivi des familles a fait l'objet de rencontres individuelles et collectives qui se sont déroulées sur une période de plusieurs mois allant de mai à septembre. Lors de ce suivi, la situation familiale et sociale dans son ensemble a été abordée (budget, relation avec les enfants, habitudes de vie) ; elle a permis d'apporter l'aide dont elles avaient besoin sur le plan administratif et logistique. Deux réunions collectives sous formes festives ont été proposées, l'une avant le départ et l'autre au retour.

Ces temps collectifs ont représenté une action à part entière au sein du projet d'aide aux vacances et ont été des prétextes à engager la parole sur la place et les rôles des parents. Ces moments ont offert des temps d'échanges avec d'autres parents et ont été l'occasion de soulever des problématiques familiales et éducatives.

La réunion de retour a permis aux familles de partager leurs expériences. Pour la plupart, les familles ont passé de bonnes vacances et aucune difficulté d'ordre organisationnel ou financier n'a été repérée ou soulevée.

L'ACCÈS AUX DROITS

La médiation sociale partagée (MSP)

Dans le cadre du dispositif de médiation sociale partagée (MSP) mené en partenariat avec la CAF 93, l'APJC développe un ensemble d'actions qui vise à réduire la fracture numérique ainsi qu'à informer et accompagner les allocataires CAF sur leurs droits (actuels ou parce que n'ayant encore jamais bénéficié d'une prestation).

Cette année, notre proposition était composée d'actions individuelles et collectives avec :

- un accompagnement de l'utilisateur via des permanences ;
- une mise à disposition d'un accès libre à la salle informatique ;
- des ateliers pour apprendre à utiliser le site Web Caf.fr, de nombreuses démarches ayant été dématérialisées ;
- un atelier informatique mené par un animateur.

Les actions développées dans le cadre de la MSP ont eu pour atout principal de répondre de façon élargie aux différents besoins des allocataires en termes de services et d'accompagnement, notamment pour les personnes les plus éloignées du numérique. En effet, nous avons observé que la demande des usagers a été multiple ; elle pouvait aller d'un simple accès à un ordinateur et à une imprimante à une demande plus complexe comme une demande d'allocation qui s'accompagnait de la constitution d'un dossier administratif conséquent.

Lors des permanences (hors écrivain public), 38 personnes ont été accueillies. Si l'on agrège la fréquentation des permanences d'écrivain public concernant des demandes liées à la MSP (logement et allocations), ce sont 130 personnes qui ont bénéficié de notre accompagnement.

Nous avons donc été confrontés à une difficulté majeure liée à la mobilisation du public avec une fréquentation très faible des ateliers et des permanences. Cette faible fréquentation s'explique notamment par le fait que le service proposé ne répond pas à une demande majeure des usagers qui souhaitent pouvoir être en lien direct avec la CAF et agir concrètement sur leur dossier. De plus, certaines demandes nécessitent d'avoir une connaissance approfondie des allocations, des conditions d'attributions et des démarches à effectuer.

Nous avons observé que les usagers rencontrent essentiellement des difficultés de compréhension liées à la maîtrise de la langue française écrite et orale. L'autonomie ou l'âge des allocataires peuvent également entraîner des difficultés pour comprendre les démarches administratives à effectuer.

Enfin la fracture numérique représente une difficulté supplémentaire pour de nombreux usagers qui ne maîtrisent pas les différents outils informatiques et qui n'y ont pas accès.

L'axe d'amélioration envisagé est la communication auprès du public et des différents partenaires par la réalisation de supports de communication et par le relais de l'information auprès des partenaires locaux susceptibles de toucher ce public.

La communication doit être améliorée par la structure mais il serait également nécessaire qu'un support papier édité par la CAF puisse référencer tous les lieux proposant un point numérique CAF et ceux proposant un accueil CAF permettant de répondre aux demandes des allocataires dont la situation est complexe.

Le recensement des informations collectives avant qu'elles se déroulent et leur diffusion entre les différentes structures MSP pourraient aussi représenter un intérêt pour qu'elles soient mieux fréquentées.

L'écrivain public



L'APJC propose depuis plusieurs années des permanences d'écrivain public en direction des habitants.

Les permanences visent à proposer un service d'aide et d'accompagnement à la compréhension et à l'écriture de textes officiels ou privés. L'écrivain public écrit avec la personne ses courriers, renseigne les dossiers pour faciliter l'autonomie de la personne reçue. Il a aussi un rôle d'information. Il oriente vers les services juridiques et sociaux appropriés, si la demande le nécessite.

Ces permanences sont assurées par une équipe de quatre personnes (cinq en début de saison) : deux bénévoles et deux salariés, en charge de la coordination et de l'accueil du public. Suite au départ d'une des bénévoles en début de saison, nous avons dû supprimer le créneau du jeudi soir. Les permanences ont donc eu lieu pour l'essentiel de la saison deux fois par semaine, le mardi soir de 18h00 à 20h00 et le vendredi matin de 10h00 à 12h00. Nous avons assuré 86 permanences entre septembre et juin et avons accueilli 249 personnes (dont 174 pavillonnais). Les personnes étaient la plupart du temps orientées par les travailleurs sociaux ou les services de mairie. Les personnes reçues lors des permanences habitaient principalement aux Pavillons-sous-Bois mais nous avons accueilli également des usagers

provenant des villes voisines : Bondy, Livry-Gargan, Clichy-sous-Bois et en particulier Villemomble et Le Raincy qui ne disposent plus sur leur territoire de permanence d'écrivain public.

Les différents types de demandes ont concerné les catégories suivantes :

Nous avons constaté que les personnes ayant recours à l'écrivain public maîtrisaient en général peu la langue française et étaient dans des situations précaires importantes. Leurs demandes étaient souvent urgentes.

LES ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUES

Le but de ces ateliers est de développer l'autonomie des participants. Ils se déroulent trois fois par semaine, les lundis, mardis et jeudis.

Sur la saison 2016-2017, 94 apprenants se sont inscrits. Nous avons maintenu des arrivées possibles en cours d'année, jusqu'au mois d'avril.

Les ateliers sociolinguistiques ne se résument pas qu'à un simple apprentissage de la langue française ; il s'agit également d'amener le public, notamment primo arrivant, à découvrir la société française et son fonctionnement dans de nombreux domaines tels que le travail, l'éducation nationale (l'école), la santé, les services sociaux, les valeurs du pays comme la liberté d'expression (la presse et ou la parole individuelle ou politique), l'égalité des chances, et les principes républicains comme la laïcité.

La convivialité représente un aspect important de notre action, pour favoriser la création d'un lien de confiance, indispensable aux apprentissages.

Les ateliers sociolinguistiques, comme l'année précédente, comprennent trois niveaux : débutant, intermédiaire et avancé. Ils sont animés par sept formatrices : six bénévoles (dont deux nouvelles arrivées cette saison) et une salariée. L'équipe pédagogique se réunit une fois par trimestre au moins pour définir et programmer les actions dans l'année, choisir les supports pédagogiques et organiser l'accueil, le suivi et les inscriptions des adhérents. La fréquence des rencontres varie selon les besoins et demandes mais l'échange entre les intervenantes sur les questions courantes est permanent ; les formatrices absentes sont toujours remplacées, les ateliers ne sont jamais annulés.

Le niveau débutant inclut les participants primo-arrivants ou non, connaissant peu ou pas le français, scolarisés (voire non scolarisés) dans leur pays d'origine. L'apprentissage s'appuie beaucoup sur de la conversation, mais aborde également l'écrit.

Ce groupe a compté au plus fort de la participation jusqu'à 25 personnes par atelier. Ce groupe a été

le plus important de la saison avec au total 35 inscrits (28 femmes, 7 hommes). Le turn-over a été plus prononcé que dans les autres groupes : six ont changé de groupe, certains ont trouvé du travail, d'autres sont partis en formation (pour le travail, l'apprentissage linguistique organisé notamment par l'OFII³), quelques-uns ont quitté pour des raisons médicales ou sans justification.

De septembre à mars, nous avons travaillé avec environ 25 apprenants par séance. De mi-mars jusqu'à aujourd'hui, il ne reste qu'une quinzaine de participants. Avec plus ou moins d'assiduité, leur nombre fluctue d'une séance à l'autre. En moyenne nous avons 10 personnes qui forment un « noyau », le reste du groupe est très mobile d'où la difficulté d'un réel suivi.

Les apprenants sont originaires des pays de l'est (Roumanie, Ukraine, Moldavie, Serbie), du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie), du Sri Lanka et de l'Inde, du Bangladesh, du Japon et des Philippines.

Tous sont des débutants surtout au niveau de l'oral et avec des difficultés plus ou moins prononcées au niveau lecture et écriture. Cinq personnes non scolarisées dans leur pays d'origine (ne sachant pour certaines ni lire ni écrire) se sont inscrites (quatre sont restées et progressent lentement).

Les supports employés proviennent de sites sur Internet (ISL collective, français facile). Nous avons aussi travaillé avec le livre : « OUF ! », acheté dès le début de l'année par la majorité des apprenants. La méthode retenue est de choisir un thème par exemple la santé et de travailler notamment le vocabulaire et les dialogues, tout en essayant d'y introduire les premières notions de grammaire. Nous essayons d'aborder les sujets du quotidien et de l'actualité.

Nous ciblons les demandes quand elles sont exprimées et allons dans ce sens. Le fait de travailler en binôme sur les trois matinées est positif. Cela permet d'accepter plus de monde et les animatrices se relaient auprès de celles et ceux qui ont plus de difficultés. Tous les apprenants ont progressé et s'expriment davantage à l'oral.

Les participants du groupe « intermédiaire » possèdent les rudiments du français. La méthode utilisée s'appuie sur l'étude de textes, de dialogues, d'exercices de vocabulaire, de grammaire et l'écoute de CD pour chaque chapitre, ce qui favorise le travail sur la phonétique. Nous utilisons aussi la dictée et des exercices d'évaluation après chaque chapitre, des jeux de rôle et mises en situation, jeux qui permettent de développer la communication.

Le groupe a réuni 20 participants sur l'année ; ce nombre a varié et s'est renouvelé car il y a eu beaucoup de départs liés aux embauches, retours au pays, déménagements et naissances.

C'est un groupe comprenant de nombreuses nationalités, à l'instar des autres : Inde, Roumanie, Ukraine, Turquie, Colombie, Venezuela, Moldavie et

Afrique du Nord.

Le support pédagogique est « Vite et Bien 1 / méthode rapide pour adultes / CLE International » et des documents authentiques tels que quittances de loyer, factures de téléphone etc.

Le groupe « avancé » comprend des participants qui fréquentent l'association depuis quelques années et ont un niveau de connaissance plus avancé, avec l'envie de se perfectionner tant à l'oral qu'à l'écrit. Le nombre varie comme dans les autres groupes.

La plupart des adhérents sont motivés pour rapidement trouver un emploi. Cette année, deux personnes ont été recrutées pour travailler en tant qu'animatrices périscolaires et dans les centres de loisirs de la ville.

Différentes actions sont développées pour la découverte de la culture française dans le cadre de sorties organisées, de visites guidées dans les musées mais aussi au sein de l'association grâce à des exposés, des diffusions de documentaires suivis de débats ou à travers des jeux collectifs.

La convivialité se vit au quotidien mais elle s'affirme aussi lors d'événements comme les fêtes de fin d'année ou une sortie organisée pour voir les vitrines de Noël des grands magasins parisiens et le marché de Noël des Champs Élysées.

Cette période a également permis aux participants d'écrire des vœux de bonne année dans toutes les langues ainsi que de préparer une chanson réunissant les trois groupes. A l'occasion d'un buffet, des chants dans différentes langues ont été entonnés.

Les ASL au collège – dispositif « parent d'enfant, parent d'élève »

Nous poursuivons l'action initiée la saison précédente pour accompagner les parents dont la connaissance insuffisante de la langue française et des règles de vie commune peut constituer un obstacle à leur intégration au sein de la communauté éducative.

Organisés sur des temps scolaires au sein du collège et à l'APJC, ces ateliers sont animés deux demi-journées par semaine, conjointement par un intervenant de l'association et un professeur représentant le milieu scolaire. Les parents sont volontaires.

Cette action apporte un confort de vie au quotidien, tant aux parents qu'aux élèves. En effet, les retours des parents permettent de mettre en évidence que la confiance accordée par leur enfant dans leur capacité à suivre sa scolarité s'est améliorée, facilitant les échanges sur ce qui s'est passé dans la journée, etc.

LES ACTIONS LIÉES AU VIEILLISSEMENT

Dans le cadre de notre projet social et du projet mené en partenariat avec la CNAV, nous avons développé

des activités à destination des séniors (public âgé d'au moins 55 ans et/ou en retraite), avec l'objectif principal de lutter contre l'isolement en faisant reculer les premiers signes de la dépendance. Plusieurs de ces actions sont déjà décrites dans le chapitre consacré aux clubs, ateliers et événements (informatique, théâtre, chorale et quartiers des jeux). D'autres, plus spécifiques, ont eu trait à la santé, portant notamment sur le bien-manger, la mémoire et l'activité physique.

Ateliers nutrition



Intervenante : Jessica LUKIC (nutritionniste)
Cet atelier a pour objectif de mieux gérer son alimentation suivant l'âge.
Deux formes ont été proposées : l'une sous forme de café-débat, en début d'après-midi, l'autre sous forme d'atelier cuisine, suivi d'un déjeuner.

Les ateliers cuisine ont abordé cette saison les sujets suivants :

- des recettes non traditionnelles, ultra simples (les séniors ont tellement de choses à faire qu'ils n'ont pas beaucoup de temps pour cuisiner...);
- le côté nutritionnel (pour les éloigner au maximum des produits industriels, car c'était le problème qui avait été ciblé en début d'année avec le groupe);
- la découverte de produits que les participantes n'ont pas l'habitude de consommer (quinoa, tofu, purée de noisettes, graines germées, etc.).

Les plus

Les ateliers se déroulent dans la convivialité et le groupe est bien soudé (on rigole bien). Il est composé uniquement de femmes. Chacune amène même quelque chose à goûter à l'apéritif pour nous faire découvrir de nouvelles saveurs.

Au cours de l'année, la communication s'est mise en place petit à petit, et a eu son effet (notamment sur les ateliers cuisine). Une difficulté a été ressentie par celles qui ont rejoint le groupe en cours d'année car elles avaient manqué les premiers ateliers où les bases pour une alimentation équilibrée étaient abordées.

Les moins

Il y a eu peu de monde lors des « cafés-débats ». De plus, le manque de matériel adéquat (ex : congélateur - notre glace n'a jamais pris) a limité l'activité cuisine concernant le choix de recettes. L'APJC a dû adapter la vaisselle suite aux pannes puis au changement des plaques de cuisson (de vitrocéramique à induction).

Pistes d'amélioration

Il faudra changer le nom des ateliers « théoriques » (les cafés-débat), car certes les participants prennent le café, mais il n'y a pas vraiment de débat. Le sujet permet plus d'apporter des connaissances théoriques. A l'origine du projet, il était prévu de travailler sur des recettes à coût faible pour montrer qu'il est possible de manger sain, sans payer trop cher. Le rythme d'une séance par mois n'a pas laissé le temps de bien aborder ce sujet. La saison prochaine permettra de développer les achats au marché et la maîtrise des coûts.

Ateliers mémoire

Intervenante : Laëticia PERRIN (association Brain up, en partenariat avec le PRIF)
Nombre de participants : 5 à 7 selon les séances.
Date et lieu de l'activité : les jeudis de 14h30 à 16h00 (11 séances).

A chaque séance, des informations et conseils sur la mémoire sont dispensés par le biais d'un powerpoint avec de nombreux exercices ludiques pour l'entraîner. Les participants ont un livret d'exercices qu'ils remplissent au fur et à mesure des séances. Chacune d'elles porte sur une thématique différente : stratégies de mémorisation, manque du mot, mémoire des prénoms, mémoire et langage, attention, mémoire et émotions, etc.

Cette action pourra être renouvelée. Il est envisagé de la développer également à la résidence Bragance.

Gym douce

Intervenante : Lise RAPEBACH (ostéopathe)
L'activité a débuté fin septembre à l'APJC et début février à Bragance.

Les deux groupes sont hétérogènes, le public de l'APJC étant plus jeune, plus dynamique et plus volontaire alors qu'à Bragance le public est plus âgé, plus difficile à motiver. Toutefois, deux personnels de la résidence, Claudine et Francine, sont là pour motiver les pensionnaires en participant également à l'activité.

Dans les deux cas, les groupes sont formés d'un noyau d'adhérents constants, et d'autres qui vont et viennent.

A l'APJC, on manquerait presque de place vu que beaucoup sont intéressés par cette activité et à Bragance, il a fallu adapter la pratique au niveau physique et à la taille de la salle commune.

On peut déjà voir des résultats sur la souplesse et la

posture sur le groupe de l'APJC et les adhérents en redemandent même pendant les vacances !
Bilan donc positif pour cette première année de gym senior.

Partenariat avec le CCAS

Pour faciliter le déplacement des personnes, notamment celles isolées à leur domicile, nous avons mis en place un partenariat avec le CCAS de la ville. Nous avons acquis un véhicule de cinq places dont une adaptée aux fauteuils roulants. Le CCAS en dispose la semaine pour mener les usagers qui le souhaitent aux activités séniors développées par l'APJC. Il permet également de les transporter pour des visites de santé, etc.
L'APJC peut en disposer le week-end et prendre le relais du chauffeur du CCAS si besoin.



4. LE RAPPORT FINANCIER

LES COMPTES ANNUELS

Les comptes de bilan de l'exercice 2016 présentent à l'actif comme au passif un total de 556.240,84€. Le compte de résultat affiche un total de produits de 750.777,65€ et un total de charges de 749.670,91€, dégagant un **résultat excédentaire de 1.106,74€**.

L'appréciation de la situation financière de l'exercice comptable s'appuie sur deux outils : le bilan et le compte de résultat.

Quelques faits notables peuvent être observés sur 2016 : la mise en place d'un quotient familial à trois tranches pour un meilleur accès de l'ensemble de la population à nos activités et le développement d'actions à destination d'un public sénior.

L'analyse des comptes de bilan

Les fonds associatifs (247.999,52€ au passif), augmentés des provisions de 36.449,00€ (cf. détails paragraphe suivant), des fonds dédiés¹ à hauteur de 21.193,30€ et d'un solde d'emprunt à long terme de la CAF à taux 0% de 72.747,00€², soit un total de 378.388,82€, couvrent largement nos immobilisations matérielles, financières et logicielles (210.785,77€ à l'actif) et laissent une capacité à renouveler nos équipements si besoin.

Cet excédent de ressources stables nous permet de bénéficier d'un fonds de roulement (167.603,05€) couvrant notre besoin en fonds de roulement (18.400,26€).

Nos fonds associatifs représentent 44,5% de l'ensemble de nos ressources (ces dernières comprennent l'ensemble de nos fonds et de nos dettes vis-à-vis des fournisseurs), proportion en légère augmentation par rapport à l'année dernière. Ce pourcentage traduit notre indépendance financière et nous indique que nous devons maintenir notre attention quant à la diversification de nos ressources. La proportion des provisions constituées en prévision de risques et de charges à venir reste quasiment stable. Elles sont affectées à des charges identifiées et nous permettront de couvrir ces dépenses sereinement.

Ainsi, la provision pour risque emploi concerne un remboursement de salaire versé à Slimann Mehloul suite à son arrêt de travail de décembre 2016 avant sa fin de contrat (janvier 2017), somme qui risque de ne jamais être remboursée (300,00€).

Le fonds d'intervention général permettra de financer la recherche du logement des volontaires européens (5.000,00€, recherche initialement prévue en 2016 mais reportée à octobre 2017), le développement d'une programmation culturelle (5.000,00€, notamment en lien avec l'affiliation à la FRMJC) et le risque de perte d'une subvention liée au contrat emploi d'avenir de Smahane KASMI (12.000,00€, poste financé jusqu'en

décembre 2017 mais, nous l'espérons, s'appuyant sur le développement de la participation de la ville à compter de 2018 – non encore actée à ce jour).

Les autres provisions pour risques (900,00€) sont destinées à financer ponctuellement, sous forme de bons d'achat, un soutien aux salariés dont les enfants mineurs sont scolarisés lors de la rentrée scolaire 2017/2018.

La provision pour Projets socio-éducatifs (5.500,00€) porte sur une expérimentation avec le développement de cinq ateliers à destination des mineurs (un atelier maternel, deux ateliers primaires et deux ateliers ados) venant enrichir l'offre des accueils collectifs de mineurs, dénommés « les labos découverte ».

Enfin, la provision Indemnités retraite est créée (7.749,00€) sur demande du commissaire aux comptes pour prendre en compte le risque à couvrir en cas de versement d'indemnités de départ en retraite des salariés de l'association. Cette provision sera complétée chaque année selon l'évolution du personnel.

Nos ressources stables continuent leur progression pour atteindre 68,1% de l'ensemble des ressources.

Nous avons amélioré notre trésorerie immédiate mais elle n'est toujours pas suffisante pour couvrir l'ensemble des dettes à court terme (notamment les produits constatés d'avance – la part des participations financières aux activités perçues en septembre/octobre mais étant affectées à compter de janvier de l'année suivante). Notre solvabilité n'est pour autant pas remise en cause puisque notre trésorerie (en encaissant les créances attendues – ce que l'on nous doit) soit 322.541,44€, atteint largement de quoi régler nos dettes à court terme (177.852,02€).

L'analyse du compte de résultat

Les informations qui suivent permettent d'apprécier les quelques variations relevées entre les exercices comptables 2015 et 2016.

Les produits

La variation globale des produits s'élève à +38.767,76€ par rapport à 2015. Elle s'appuie notamment sur :

- une participation financière des adhérents en augmentation du fait du développement d'activités (notamment pour l'accueil de personnes porteuses de handicap ; +8.569,25€) ;
- le développement des actions « séniors » (+15.124,00€ - financement CNAV) ;
- une aide ponctuelle de l'Etat pour soutenir notre action de mobilité européenne (+5.000,00€) ;
- l'augmentation des prestations de la CAF (+6.051,00€) suivant celle de notre volume d'activités.

Concernant les subventions, leur montant ne varie pas significativement si l'on s'en tient au total perçu.

Toutefois, la disparition du financement de la Région pour l'aide au départ en vacances des familles est compensée par un nouveau financement vu plus haut, celui de la CNAV pour les actions séniors.

L'augmentation des reprises sur provisions n'est que la traduction d'une réaffectation des provisions non utilisées sur le dernier exercice (cf. dotation aux provisions dans le paragraphe « Les charges » ci-après).

Enfin, les produits exceptionnels sont constitués par la reprise sur subvention d'investissement relative aux travaux de rénovation engagés en 2012 (10.912,10€) et des produits non enregistrés en 2015 dont le montant ne peut être déterminé qu'au dépôt du bilan auprès de la CAF, soit après la détermination du résultat (5.994,92€ relatifs notamment à des actions d'accompagnement à la scolarité).

Les charges

Un peu moins importantes que les produits, elles nous conduisent à un excédent de 1.106,74€.

La ligne globale des achats varie significativement (avec une augmentation conséquente de +27.539,80€ pour les prestations d'activités : création d'activités à destination des séniors, développement d'actions spécifiques financées par la CAF – création de jeux, accompagnement du handicap), compensée partiellement par la disparition de subventions liées aux vacances familles par exemple.

Les autres charges externes représentent les dépenses de fonctionnement général, comprenant l'assurance, la publicité et la formation du personnel et des bénévoles.

L'augmentation de 7.485,93€ tient essentiellement aux dépenses de remise aux normes de l'alarme incendie et à la réparation des volets roulants du Bar'Ouf.

La variation positive des salaires versés est due à des soldes sur cet exercice, l'occupation du 2^{ème} poste d'animateur jeunesse toute l'année, au développement d'activités de loisirs (notamment auprès de publics porteurs de handicap) et à l'attribution de points d'ancienneté (conformément à la convention collective de l'animation).

Les dotations aux provisions (+25.135,12€) vont nous permettre de soutenir les dépenses prévues pour relancer une programmation culturelle à la rentrée 2017, développer une expérimentation d'activités à travers les « labos découvertes » et financer le salaire du deuxième poste d'animation jeunesse si nous n'obtenons pas de financement complémentaire de la ville et de l'Etat (ou de la CAF).

Les charges exceptionnelles sont constituées pour

¹ Fonds dédiés : ils sont constitués de subventions non dépensées sur l'exercice comptable considéré (ici 2016) et qui sont reportées sur l'exercice suivant (2017).

² Emprunt contracté en 2012 pour la rénovation des locaux et leur adaptation aux normes d'accessibilité.

l'essentiel d'une perte sur subventions relatives à une action jeune après fusion par la CAF de deux dossiers relevant d'une thématique commune et une surestimation des produits attendus sur les actions d'appui à l'accueil du handicap.

Les contributions volontaires en nature

La valorisation des contributions volontaires en nature est assimilée à des ressources propres car elles traduisent ce que l'APJC est capable de fédérer autour de son projet. Ainsi, le bénévolat valorisé représente la charge de salaires que nous devrions intégrer en plus aux charges de personnel actuelles si nous devions procéder à des recrutements à la place des bénévoles.

Elles sont valorisées pour un montant de 145.795,58€ pour l'année 2016, en légère augmentation par rapport à la saison précédente.

Elles concourent au renforcement de nos ressources propres (ce que nous sommes capables de fabriquer nous-mêmes).

Ainsi, ces ressources financières, d'un point de vue strictement monétaire, représentent 31,3% de nos produits. Si l'on y ajoute les contributions volontaires qui représentent des salaires que nous n'avons pas eu à verser, le montant global des produits atteint alors 896.573,23€ et la proportion de nos fonds propres 380.690,78€, soit 42,4%.

L'affectation du résultat

Le conseil propose à l'assemblée générale que le résultat de 1.106,74€ soit affecté au report à nouveau.



CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES 2016

Contributions volontaires en nature 2016 (bénévolat valorisé)	Nbre d'heures	Nbre jours	Nbre semaines	Nbre moyen de pers.	Nbre total d'heures
Vie associative					2259
Stagiaires	7	5	10	1	350
Stagiaire BPJEPS	7	2,5	46	1	805
Bénévolat hebdomadaire	5	1	48	2	480
Journées de réflexion	8	2	1	9	144
Commissions thématiques (prépa* activités/événements)	2	10	12	2	480
Action sociale					2073,75
Accompagnement scolaire	2	4	33	3	792
Réunion accompagnement scolaire	1,5	1	5	9	67,5
Ateliers sociolinguistiques matinée	2,75	3	33	3	816,75
Réunion ateliers sociolinguistiques	1,5	1	9	5	67,5
Ecrivain public	2	3	48	1	288
Réunion écrivain public	2	1	3	2	12
Sorties familiales	10	1	3	1	30
Action jeunesse					160
Bénévolat événements	4	1	5	8	160
Action loisirs					5684
Forum des associations	3	1	1	4	12
Jeux de rôle	21	1	48	1	1008
Café jeu	4	1	48	1	192
Convention jeu	16	1	1	2	32
Magic	4	1	33	2	264
Groupes musiques	1	1	12	1	12
Concerts	5	1	5	4	100
Scènes ouvertes	3	1	2	1	6
Pièces de théâtre	2	5	1	1	10
Cafés citoyens (Bar'Ouf citoyen)	2	1	2	1	4
Ciné-débat	10	1	1	2	20
Escapades et découvertes	41	1	1	2	82
Passions créatives	6	1	48	2	576
Scrabble	3,5	5	48	1	840
Salon de Printemps	5	5	2	2	100
Arc en ciel (loisirs)	5	2	33	1	330
Temps danse loisir					860
Soirée « En attendant la St Valentin »	4	3	1	20	240
Soirée « Country Fever »	6	4	1	6	144
Dîner festif de décembre	8	2	1	5	80
Les baignoires de l'Ourcq	20	1	1	20	400
Réunion bénévoles Gala 2016	2	4	2	15	240
Gala enfants 2016	3	1	1	12	36
Gala adultes 2016	4	2	1	12	96
TOTAL	367	107	847	224	10176,75
Base horaire retenue - SMIC au 01/01/16 (en €)					9,67
Taux des charges patronales					48%
Soit un montant total (charges comprises) de :					145 645,58 €

Pour information (engagement des instances, non comptabilisé dans les contributions volontaires)					
Bureau	3	1	6	4	72
Conseil	3	1	7	12	252
Assemblée générale	4	1	1	12	48
TOTAL					372

COMPTE DE RESULTATS

Charges (ttc)	Du 01/01/2016 au 31/12/2016		31.12.2015
	Montant	Total	Total
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			
ACHATS MATIERES PREMIERES AUTRES APPROVISIONNEMENTS	104 253.08		93 039.72
VARIATION DE STOCK	143.49		109.61
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERIEURES	129 459.62		121 973.69
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	21 564.47		24 386.40
SALAIRES ET TRAITEMENTS	296 642.73		283 503.16
CHARGES SOCIALES	117 599.33		113 370.98
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		52 594.07	25 470.76
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	27 458.95		25 470.76
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX PROVISIONS			
/ACTIF CIRCULANT : DOTATION AUX PROVISIONS			
RISQUES & CHARGES : DOTATION AUX PROVISIONS	25 135.12		
SUBVENTIONS ACCORDEES PAR L'ASSOCIATION			
AUTRES CHARGES	3 318.38		2 343.25
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (1)		725 575.17	664 197.57
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)			
CHARGES FINANCIERES			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	44.50		
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
CHARGES NETTES / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (3)		44.50	
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION	9 287.94		3 131.75
SUR OPERATION EN CAPITAL			5.13
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS			
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES STOCKS			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (4)		9 287.94	3 136.88
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (5)	14 763.30		27 078.25
PARTICIPATION DES SALARIES AU RESULTAT (6)			
IMPOTS SUR LES SOCIETES (7)			
TOTAL DES CHARGES		749 670.91	694 412.70
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE		1 106.74	17 597.19
TOTAL GENERAL		750 777.65	712 009.89

Produits (ttc)	Du 01/01/2016 au 31/12/2016		31.12.2015
	Montant	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
VENTES DE MARCHANDISES	1 711.98		903.84
PRODUCTION VENDUE	233 183.22		212 733.93
SOUS-TOTAL A		234 895.20	213 637.77
PRODUCTION STOCKEE			
PRODUCTION IMMOBILISEE			
SUBVENTION D'EXPLOITATION	414 710.04		412 414.21
REPRISES SUR PROVISIONS TRANSFERT DE CHARGES	42 950.08		23 040.32
COLLECTES	1 206.09		38.50
COTISATIONS	12 248.95		10 706.47
AUTRES PRODUITS			8.23
SOUS-TOTAL B		471 115.16	446 206.73
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		706 010.36	659 844.50
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)			
PRODUITS FINANCIERS			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET CREANCES			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	180.23		457.41
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)		180.23	457.41
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
SUR OPERATIONS DE GESTION	5 994.92		13 417.27
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	10 962.10		14 375.28
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (4)		16 957.02	27 792.55
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	27 630.04		23 915.43
TOTAL DES PRODUITS		750 777.65	712 009.89
SOLDE DEBITEUR = PERTE			
TOTAL GENERAL		750 777.65	712 009.89

Actif	Du 01/01/2016 au 31/12/2016			31.12.2015
	Brut	Amort	Net	Total
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 807.36	8 238.92	568.44	1 427.26
FRAIS D'ETABLISSEMENTS				
FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
CONCES. BREVETS LICENCES MARQUES	7 247.36	7 247.36		338.82
DROIT AU BAIL				
AUTRES	1 560.00	991.56	568.44	1 088.44
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	525 325.09	316 557.76	208 767.33	212 531.85
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE	357 668.20	165 789.76	191 878.44	195 268.99
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI				
INSTALLATION TECHNIQUE MATERIEL ET OUTILLAGE	40 179.89	37 346.16	2 833.73	3 490.30
AUTRES	127 477.00	113 421.84	14 055.16	13 772.56
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROITS				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 450.00		1 450.00	1 450.00
PARTICIPATIONS				
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS				
AUTRES	1 450.00		1 450.00	1 450.00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)	535 582.45	324 796.68	210 785.77	215 409.11
STOCKS ET ENCOURS	1 849.01		1 849.01	1 992.50
MATIERES PREMIERES & AUTRES APPROVISIONNEMENTS				
EN COURS DE PRODUCTION				
PRODUITS INTERMEDIAIRES				
MARCHANDISES	1 849.01		1 849.01	1 992.50
FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTES VERSES/COMMANDES	2 787.66		2 787.66	268.90
CREANCES	173 338.65		173 338.65	228 955.69
CREANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHES	2 563.93		2 563.93	3 440.01
AUTRES	170 774.72		170 774.72	225 515.68
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	149 202.79		149 202.79	79 093.41
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	18 276.96		18 276.96	17 167.75
TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)	345 455.07		345 455.07	327 478.25
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (3)				
PRIMES DE REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS (4)				
ECART DE CONVERSION ACTIF (5)				
TOTAL GENERAL	881 037.52	324 796.68	556 240.84	542 887.36

Passif	31/12/2016	31.12.2015
	Montant	Total
FONDS PROPRES		
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	51 299.10	51 299.10
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES	66 425.90	48 925.90
REPORT A NOUVEAU	97.19	
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 106.74	17 597.19
TOTAL FONDS PROPRES (1)	118 928.93	117 822.19
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE		
ECART DE REEVALUATION		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	129 070.59	108 517.69
PROVISIONS REGLEMENTES		
DROITS DES PROPRIETAIRES		
TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (2)	129 070.59	108 517.69
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (1 + 2)	247 999.52	226 339.88
PROVISIONS POUR RISQUES	23 200.00	14 106.45
PROVISIONS POUR CHARGES	13 249.00	20 972.96
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (3)	36 449.00	35 079.41
FONDS DEDIES (4)	21 193.30	34 060.04
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDITS	72 747.00	83 948.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCEURS DIVERS		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES		
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	9 602.29	16 583.20
DETTE FISCALES ET SOCIALES	75 191.51	74 885.16
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES	3 200.00	3 200.00
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	89 858.22	68 791.67
TOTAL DETTES (5)	250 599.02	247 408.03
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)		
TOTAL GENERAL	556 240.84	542 887.36

5. LES PERSPECTIVES

Au terme de cette nouvelle saison, nous consolidons notre ancrage territorial en développant nos partenariats.

Les nouvelles actions nous ont permis d'élargir notre public, conformément au projet social que nous avons voté en 2015 : ainsi, deux axes forts (jeunesse et seniors) ont réaffirmé leur place dans le paysage de nos actions.

Notre intérêt pour la mobilité européenne nous permet aujourd'hui de travailler avec trois autres centres sociaux du département, dont certains développent maintenant des activités communes avec l'APJC (ex : L'orange bleue de Clichy-sous-Bois avec les séjours 6-10 ans).

Notre rapprochement avec le centre social Jacques Prévert de Gagny augure aussi d'un partenariat autour des cafés citoyens.

Cet intérêt devrait nous amener également à renforcer nos liens avec le collège Eric Tabarly qui compte prochainement accueillir un(e) volontaire européen(e).

Par ailleurs, pour poursuivre le développement du pouvoir d'agir auquel nous sommes attachés, il nous faudra maintenant mettre en oeuvre la redéfinition de nos modes de gouvernance. Le travail engagé auprès des jeunes adultes devrait lancer cette dynamique, car participant à la reconnaissance de tous dans notre fonctionnement associatif.

Enfin, comme le souligne Katherine SANVERT dans son rapport moral, l'association va faire vivre ce qu'elle a prévu dans ses statuts en 2011 : le renouvellement de son bureau après un cumul de mandats maximum de 6 ans. Il s'agit là d'un exercice démocratique favorisant le partage des responsabilités, principe au cœur de notre action !

Les nombreuses intentions de participation au conseil manifestées récemment (sept nouvelles candidatures) montrent la vitalité de notre association et nous confortent dans les orientations que nous poursuivons.



Notes

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



En partenariat avec



23, allée Etienne Dolet - 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS
Tél. : 01.48.02.07.79 - Fax : 01.48.02.20.07
Mél. : infos@apjc.org - Web : <http://www.apjc.org/>